

Schéma Directeur Cyclable du Pays Cœur d'Hérault

Projet

Phase 1 diagnostic

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
4 NOV. 2019
D.R.C.L.
GREFFE - P.F.R.A.

Document projet

1/51116 - 001 - 001116 - 1011 - HUI - 1 - 0010



Pays Cœur d'Hérault




Communauté de Communes du Pays Cœur d'Hérault



Département de l'Hérault

Sommaire

- 
1. Evaluation du potentiel cyclable
 2. Les conditions actuelles de déplacement à vélo
 3. Synthèse et enjeux

1. Evaluation du potentiel cyclable

Quatre modes d'utilisation du vélo et des attentes très différentes



Utilitaires

- Déplacements quotidiens : Travail, études, loisirs, achats, démarches, visites...
- Distances courtes (mais tendance à s'allonger avec les VAE) et les trajets récurrents, souvent en zone urbaine.
- Recherche d'un trajet direct, sûr, avec des aménagements cohérents
- Recherche d'un stationnement à proximité immédiate du pôle de destination ou de correspondance
- Utilise un vélo standard, ou à Assistance Electrique, parfois des "vélo cargos"



Loisirs / balade

- Promenade, utilisation familiale, récréative ou touristique
- Destination variées, distances moyennes, dans et hors agglomération
- Recherche d'un trajet agréable et bucolique, sécurisé par la séparation des usages, avec des aménagements confortables
- Utilise tous types de vélos. Les enfants de moins de 8 ans à vélo sont autorisés sur les trottoirs



Tourisme

- Vacances à vélo (voyages et visites à vélo) ou vacances et vélo : (détente, découverte et visites à vélo)
- Vacances à vélo : 300 à 500km hebdomadaires, recherche d'itinéraires agréables, sécurisés (en site propre si possible), besoins de services spécialisés pour les cyclistes (hébergement, stationnement, réparation, train + vélo)
- Vacances et vélo : 30km quotidiens max, recherche d'un cadre agréable et d'itinéraires jalonnés et sécurisés,



Sportif

- Longues distances, souvent sur la voirie en interurbain.
- 1- Trajet sportif ou scénique
- 2- Sécurité par la limitation du trafic
- 3- les sportifs évitent les pistes pour des raisons de confort
- Utilisent des vélos de route / sportifs

Pourquoi le vélo est-il choisi comme mode de transport quotidien ?

Le mode vélo est accessible à tous (90% des personnes savent faire du vélo et 75% savent en faire « très bien »).

Il répond à plusieurs avantages de la voiture et des transports :

- Liberté : Disponible à tout moment, pour aller « où l'on veut ».
- Rapidité : au moins aussi rapide que la voiture en milieu urbain + pas de temps de recherche de stationnement
- Economie : Trajets quasi gratuits

Par ailleurs, il génère des émissions quasi nulles, permet de faire de l'exercice au quotidien... et procure du plaisir.

Les 3 principales raisons qui vous feraient utiliser davantage le vélo au quotidien

	Rural	Ville isolée	Ville banlieue	Ville-centre
Économiser sur les coûts de transport	39,8%	40,6%	43,7%	44%
Faire de l'exercice	82,7%	84,5%	79,9%	77,8%
Gagner du temps	9%	12,7%	20,7%	22,6%
Respecter l'environnement	41,2%	41,3%	36,9%	38,2%
Aller où je veux	21,5%	20,3%	24,4%	24,4%
Me sentir plus en sécurité	1,6%	3,5%	4,8%	3,2%
Pour le plaisir	76,7%	69,8%	64,9%	58%

Selon le lieu de résidence

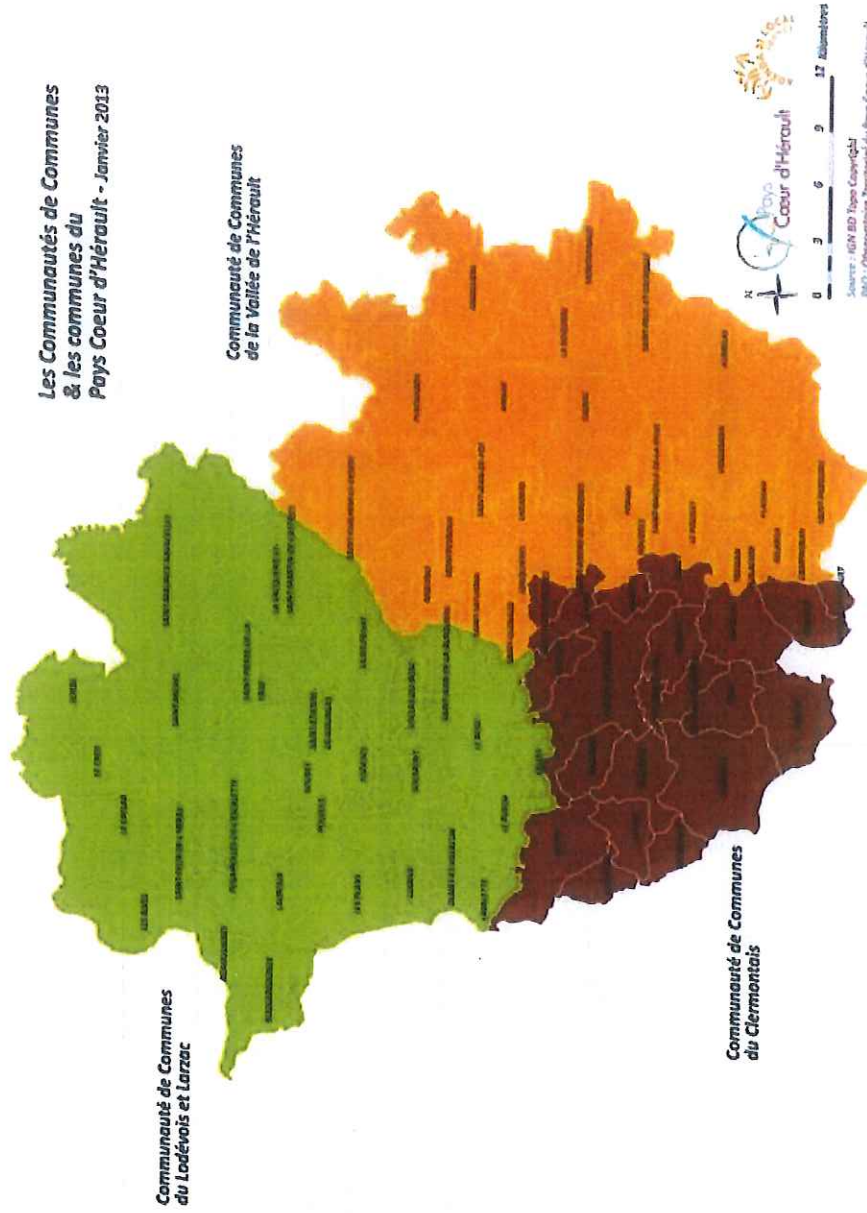
Club des villes cyclables - 2012

Présentation du territoire

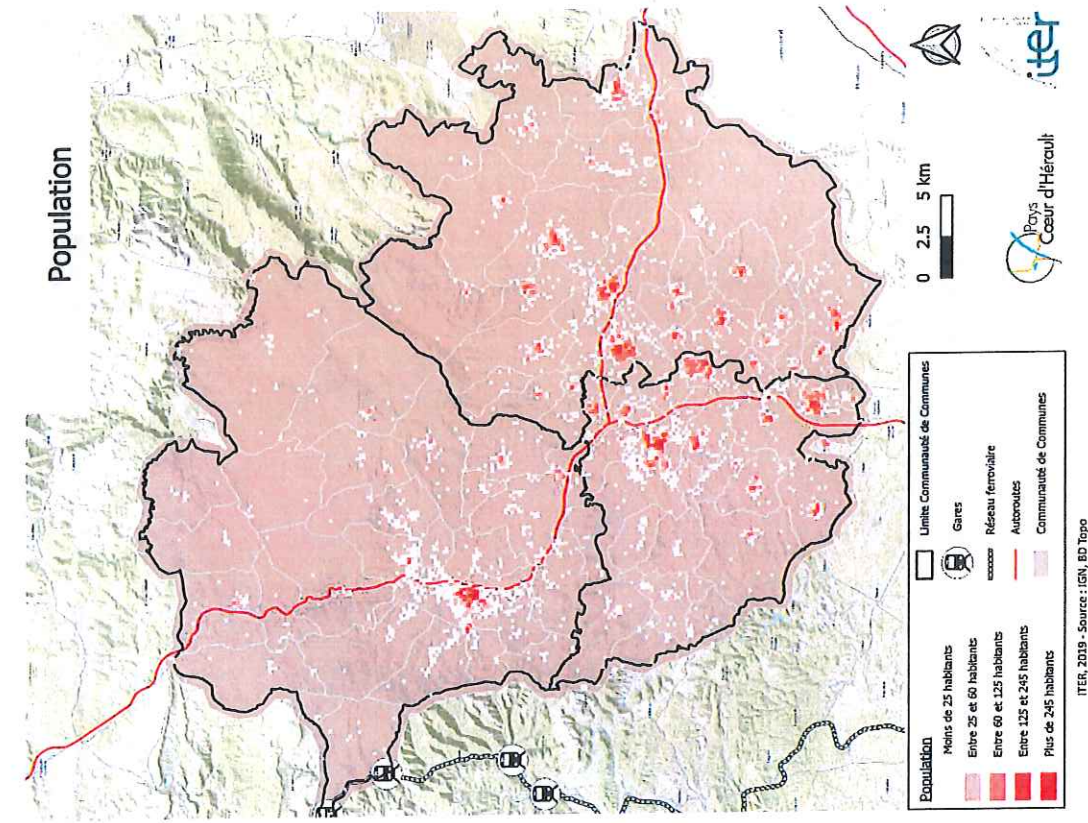
Le Pays Cœur d’Hérault comporte 77 communes réparties dans trois communautés de communes :

- La communauté de communes Vallée de l’Hérault : 28 communes ;
- La communauté de communes Lodévois et Larzac ;
- La communauté de communes du Clermontais : 21 communes.

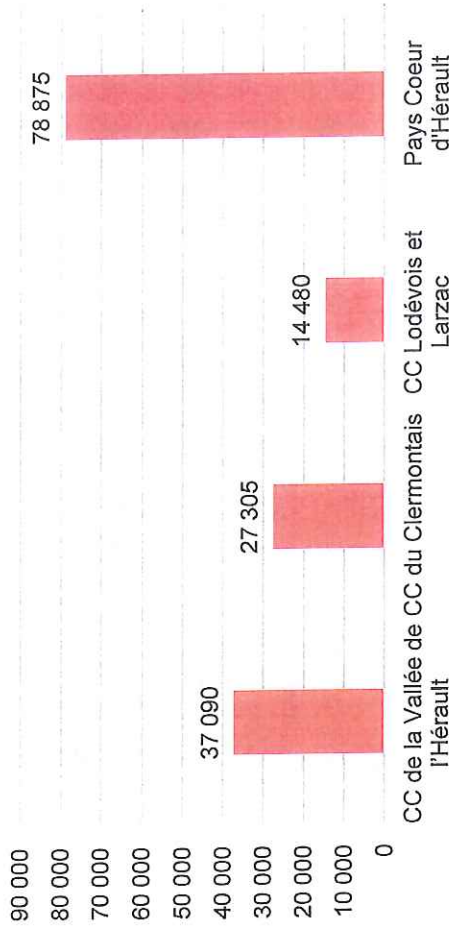
Les Communautés de Communes & les communes du Pays Cœur d’Hérault - Janvier 2013



Population



Population en 2015
Données Insee 2015



2% de croissance démographique depuis 2007 (1,3% pour le département).

Horizon 2040 : + 36 000 habitants (de 80 à 116 000 habitants).

Cette forte croissance démographique attendue va impacter significativement le système local de mobilités. En effet, l'enquête ménage du CD34 (2014) indique un nombre moyen de 3,05 déplacements / jour / personne de plus de 5 ans pour la CC Lodévois Larzac, 3,32 pour la CC du Clermontois et 4,17 pour la CC Vallée de l'Hérault.

Soit une prévision d'augmentation du nombre de déplacements quotidiens comprise entre 110 000 et 150 000.

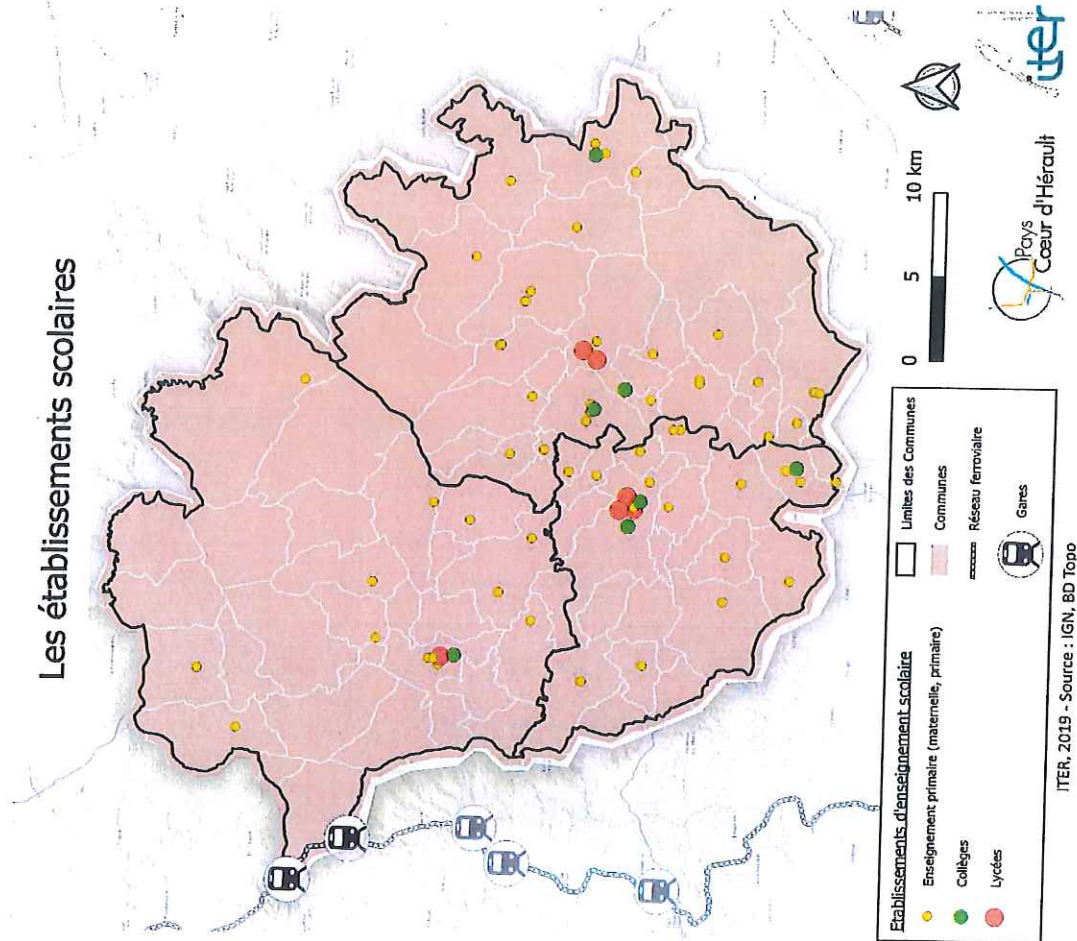
Établissements scolaires

Les établissements scolaires

Établissements d'enseignement secondaire :

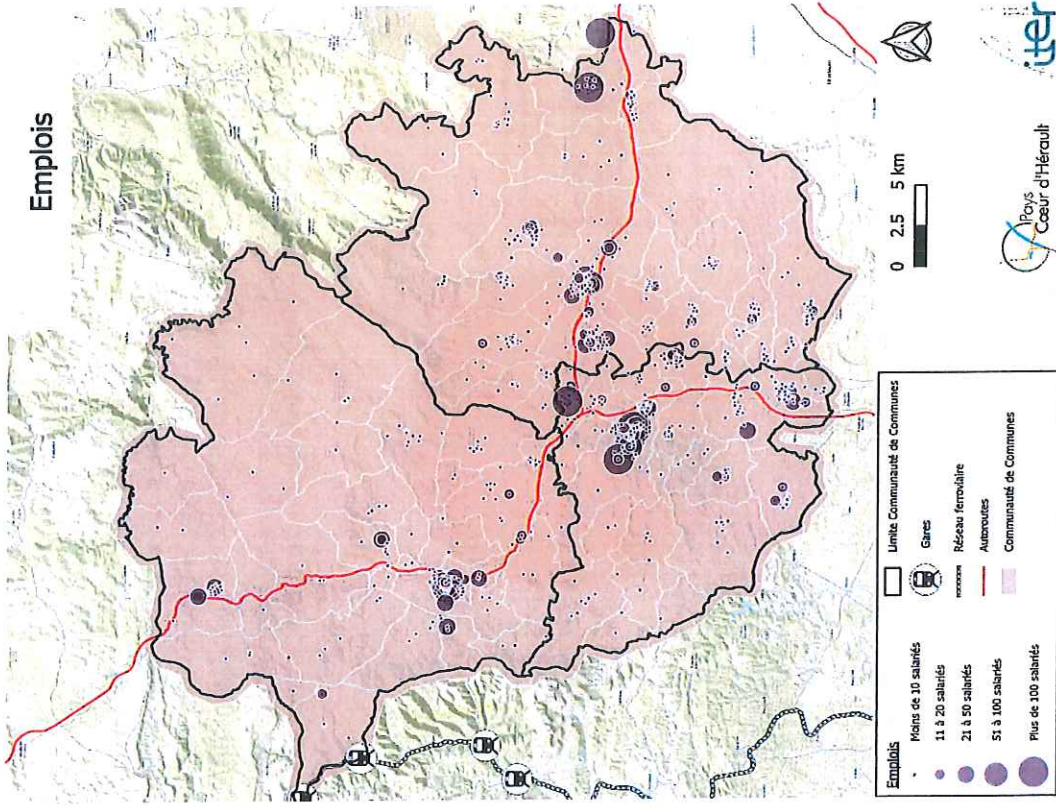
- Les collèges du Pays Cœur d'Hérault :
 - 1 collège à Clermont-l'Hérault
 - 1 collège privé à Clermont-l'Hérault
 - 1 collège à Gignac
 - 1 collège à Lodève
 - 1 collège à Montarnaud
 - 1 collège à Saint-André-de-Sangonis
 - 1 collège à Paulhan

- Les lycées du Pays Cœur d'Hérault :
 - 2 lycées à Clermont-l'Hérault (dont 1 lycée agricole)
 - 1 lycée privé à Clermont-l'Hérault
 - 2 lycées à Lodève
 - 1 lycée privé des techniques agricoles horticoles et paysagères à Gignac
 - 1 nouveau lycée à Gignac ouverture prévue en septembre 2020



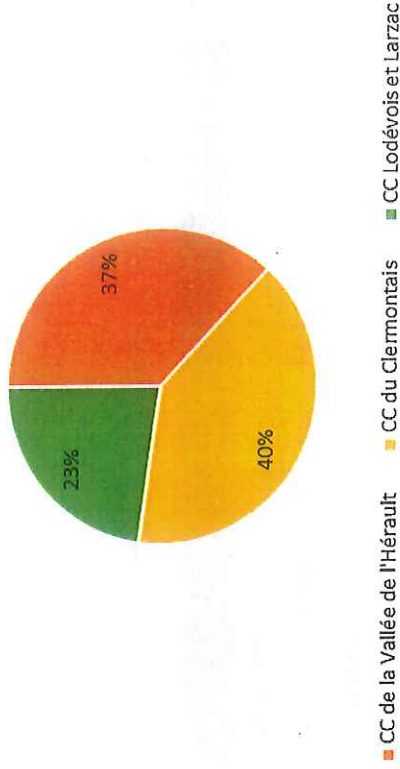
ITER, 2019 - Source : IGN, BD Topo

Emplois



Emplois

Nombre d'emplois dans la zone en 2015 (%)



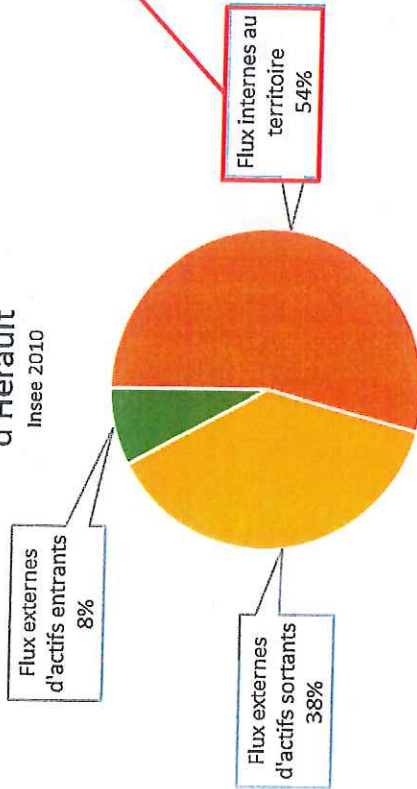
Près de 29 000 emplois sur le territoire

Un indice de concentration de l'emploi faible (67,4), qui traduit une dépendance économique aux territoires voisins et implique des flux domicile travail en échange élevés.

(indice de concentration de l'emploi : rapport entre les emplois existants dans le territoire et les actifs ayant un emploi qui y vivent.)

Analyse des flux pendulaires domicile - travail

Typologie des flux domicile travail du Pays Cœur d'Hérault Insee 2010



La majorité des actifs du Pays Cœur d'Hérault travaillent sur le territoire.

Bassin	Flux internes	Flux sortants
Lodévois et Larzac	4 051	1 209
Montarnéen	617	1 909
Paulhanais	1 564	1 490
Vallée de l'Hérault	5 458	5 078
Clermontais	5 093	2 859
Total général	16 791	12 545

Source : SCOT, page 94 – avril 2018

- ⇒ Les principaux flux domicile-travail du territoire sont des flux internes.
- ⇒ Les flux domicile-travail sortants du Pays Cœur d'Hérault sont les seconds flux les plus représentés et ils sont majoritairement à destination de la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

Des trajectoires très différentes selon les bassins d'emplois. Mais une majorité de flux internes pour chacune des CC du Pays Cœur d'Hérault.

Analyse des flux pendulaires domicile - travail

- Sur la totalité des **flux internes** du territoire :
 - Sur la totalité des **flux sortants** du territoire :
 - 63% sont à destination de Montpellier Méditerranée Métropole.
 - 49% sont à destination de la ville de Montpellier.

Sur la totalité des flux internes du territoire, 57% des déplacements à motif travail sont réalisés dans la commune de résidence.

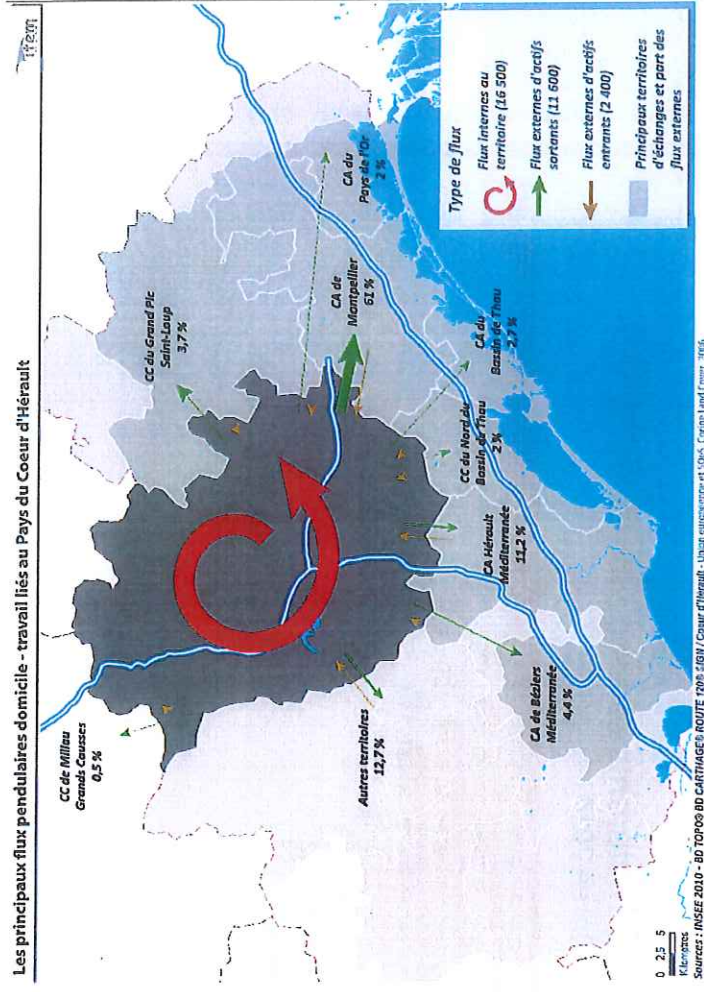
Sur les 43% des déplacements à motifs travail qui ne sont pas réalisés dans la commune de résidence :

- 13% sont à destination de Clermont-l'Hérault ;
- 6% sont à destination de Lodève ;
- 5% sont à destination de Gignac ;
- 2% sont à destination de Saint-André-de-Sangonis ;
- 2% sont à destination de Paulhan.

- Sur la totalité des **flux entrants** du territoire :
 - 29% sont à destination de Clermont-l'Hérault ;
 - 12% sont à destination de Gignac ;
 - 10% sont à destination de Lodève ;
 - 7% sont à destination de Saint-André-de-Sangonis ;
 - 6% sont à destination de Paulhan.

64% des flux entrants du territoire sont donc à destination des 5 villes-centres et pôles secondaires du SCOT.

32% des flux entrants sur le territoire proviennent de Montpellier Méditerranée Métropole.

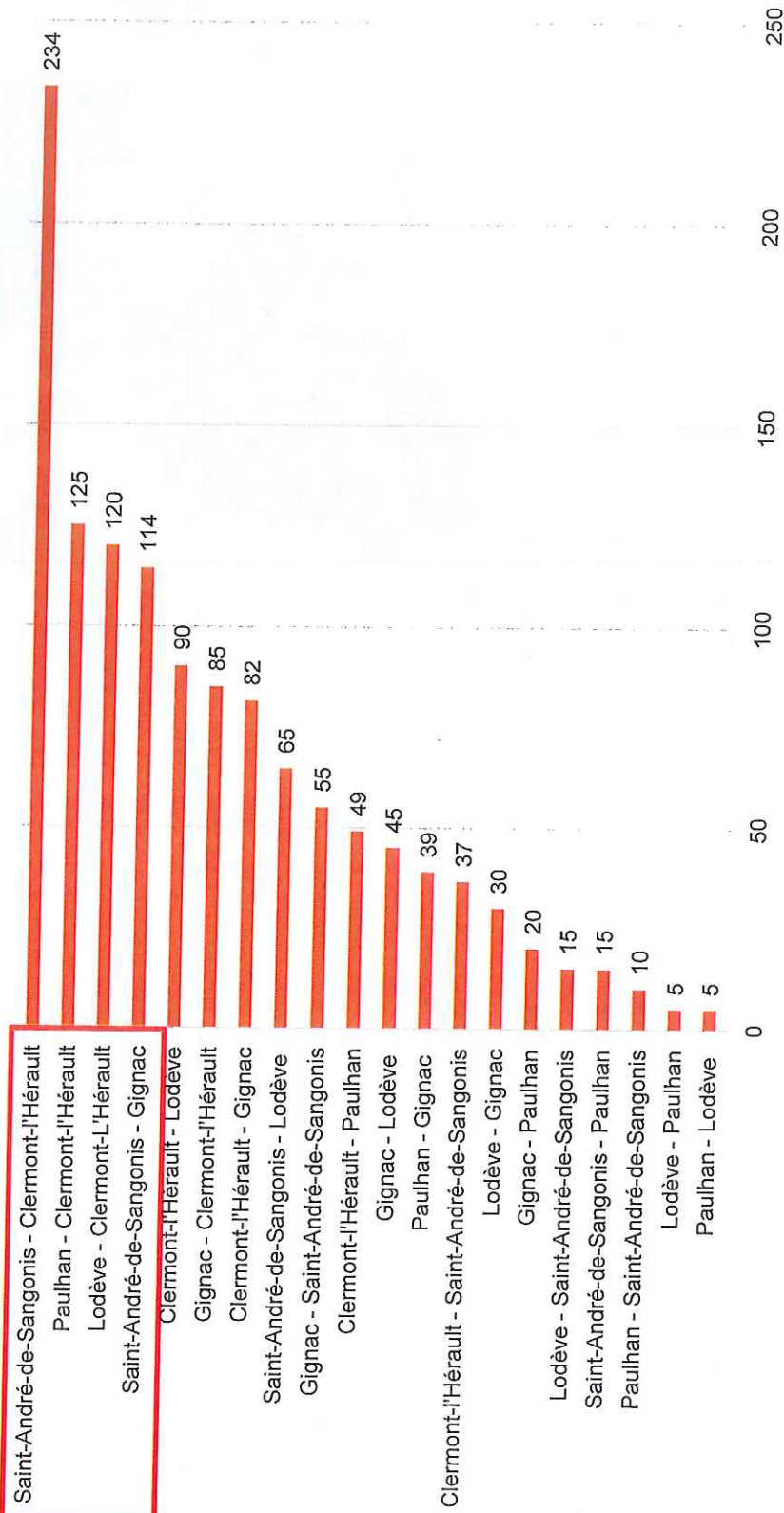


Source : Etude mobilité ITEM, p.30, 2015

Volumes de flux domicile-travail entre les pôles structurants (Clermont-l'Hérault, Gignac, Lodève) et les pôles secondaires émergents (Saint-André-de-Sangonis et Paulhan) du Pays Cœur d'Hérault (hors flux internes aux communes)

Flux domicile-travail entre les pôles structurants et secondaires du SCOT

Données Insee 2014



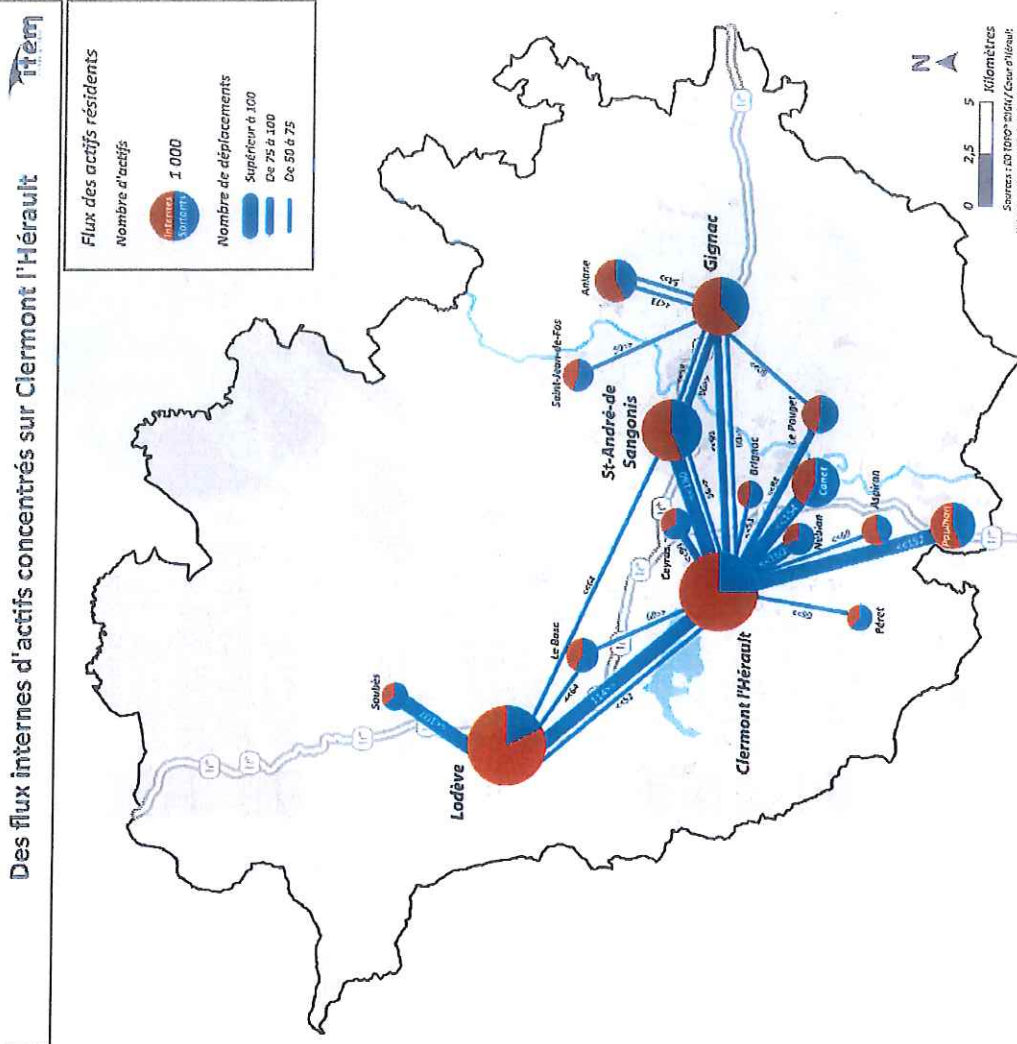
Forte centralité autour de Clermont-l'Hérault pour les flux domicile-travail

Flux pendulaires domicile-travail : flux internes

Les 10 premiers flux domicile-travail internes au Cœur d'Hérault		
Origine	Destination	Volume
Lodève	Lodève	1 639
Clermont-l'Hérault	Clermont-l'Hérault	1 474
St-André-de-Sangonis	St-André-de-Sangonis	668
Gignac	Gignac	649
Paulhan	Paulhan	377
Aniane	Aniane	326
Canet	Canet	320
Saint-Pargoire	Saint-Pargoire	312
Montarnaud	Montarnaud	214
Le Pouget	Le Pouget	204

Il est intéressant de voir que les principaux flux internes domicile-travail du Pays Cœur d'Hérault sont des flux intra communaux ce qui signifie que sur les flux réalisés à l'intérieur du Pays Cœur d'Hérault il y a une majorité d'actifs qui travaillent dans leur commune de résidence.

- Il y a donc potentiellement de nombreux déplacements domicile-travail réalisés sur de très courtes distances.
- Par ailleurs, les volumes de flux intra communaux les plus importants sont réalisés à l'intérieur des pôles structurants et émergents définis par le SCOT du Pays Cœur d'Hérault.



Source : étude mobilité ITEM, p.31, 2015

La répartition modale des déplacements pendulaires du Pays Cœur d'Hérault

Les graphiques ci-dessous montrent une forte utilisation de la voiture notamment lorsque le lieu de travail est situé en dehors de la commune de résidence.

La proportion d'actifs utilisant la voiture pour les déplacements domicile-travail est très largement supérieure à la moyenne nationale et à la moyenne dans le département de l'Hérault et du Languedoc Roussillon. Malgré tout, la part de la marche à pied et des 2 roues (motorisées ou non) augmente lorsque les actifs travaillent dans leur commune de résidence.

=> Potentiel de développement de la marche à pied et du vélo pour les déplacements de courte distance sur le territoire.

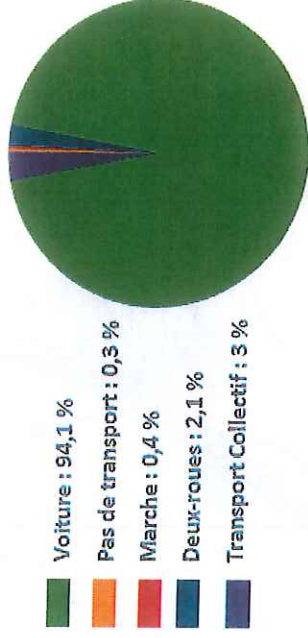
Par ailleurs, l'enquête ménage du CG34 réalisée en 2006 montre que plus de 70% des déplacements du Pays Cœur d'Hérault sont réalisés en voiture contre 65 à 67% en France métropolitaine.

De plus, la part modale des modes alternatifs à la voiture sur le territoire est aujourd'hui très faible : 16% de part modale pour la marche à pied et 12% de part modale pour les transports collectifs.

D'après cette étude, les habitants du Pays Cœur d'Hérault n'ont pas recours au vélo pour leurs déplacements domicile-travail.

=> **Comment encourager la pratique du vélo pour les déplacements pendulaires sur le territoire ?**

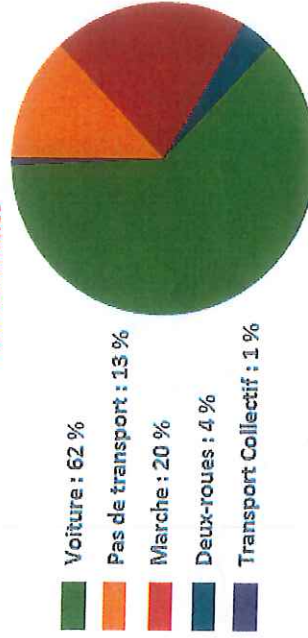
Répartition modale des actifs qui sortent de leur commune pour travailler



Part de l'automobile à d'autres échelles :

- ✓ Hérault : 89,6 %
- ✓ Languedoc-Roussillon : 91,8 %
- ✓ France : 80,2 %

Répartition modale des déplacements pendulaires d'actifs internes aux communes



Part de l'automobile à d'autres échelles :

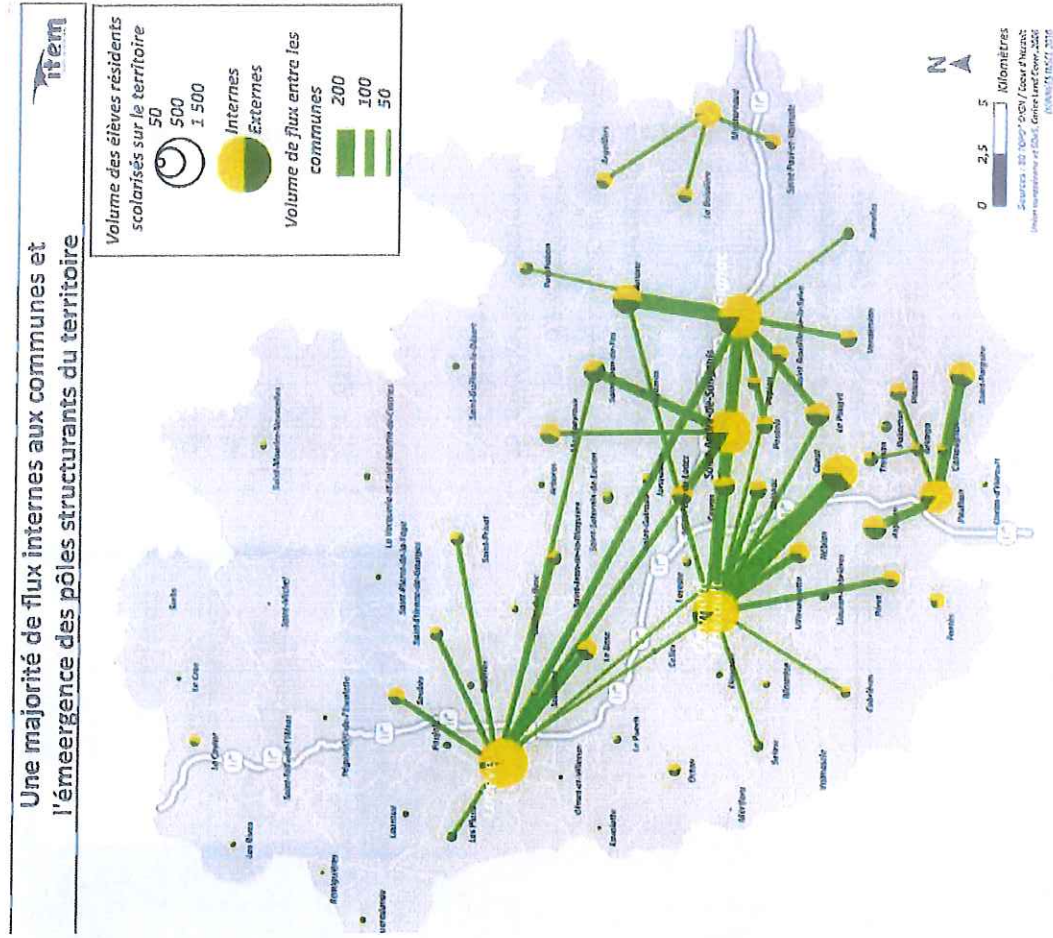
- ✓ Hérault : 59,2 %
- ✓ Languedoc-Roussillon : 62,2 %
- ✓ France : 51,3 %

Flux pendulaires domicile – études : une majorité de flux internes

Flux domicile-études

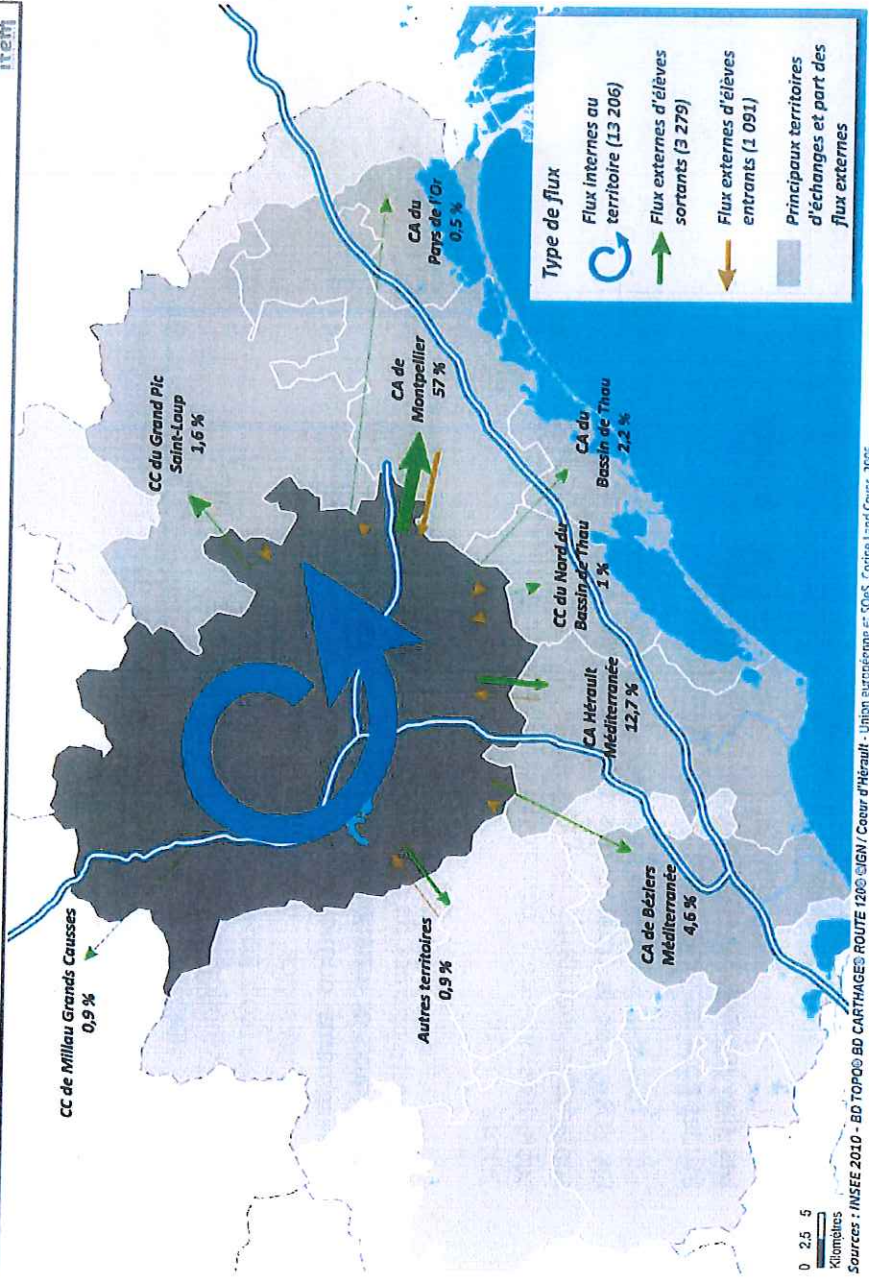
- Les flux internes constituent la majorité des flux à motif études pour les résidents du Pays Cœur d'Hérault.
- En 2014, sur la totalité des personnes de 2 ans ou plus scolarisées, habitants le Pays Cœur d'Hérault, 46% sont scolarisés hors de la commune de résidence (*données Insee 2014*).
- Cette carte permet de mettre en avant l'attraction des pôles structurants et émergents du Pays Cœur d'Hérault pour les déplacements domicile-études. Cette centralité s'explique par la présence des établissements d'enseignement secondaire (collèges et lycées) au niveau de ces pôles. Pour rappel, les collèges du Pays Cœur d'Hérault sont situés à Lodève, Gignac, Saint-André-de-Sangonis, Clermont-l'Hérault, Montarnaud et Paulhan. Les lycées du Pays Cœur d'Hérault sont situés à Lodève, Gignac et Clermont-l'Hérault.

Donnée manquante : carte scolaire



Flux pendulaires domicile –études : zoom sur les flux entrants et sortants

Les principaux flux pendulaires domicile - études liés au Pays du Coeur d'Hérault



FLUX SORTANTS:

- La majorité des flux sortants du territoire sont à destination de la Communauté d'Agglomération de Montpellier notamment lorsque les élèves se dirigent vers les établissements d'enseignement supérieur.
- La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée constitue la deuxième destination pour les flux sortants.

FLUX ENTRANTS:

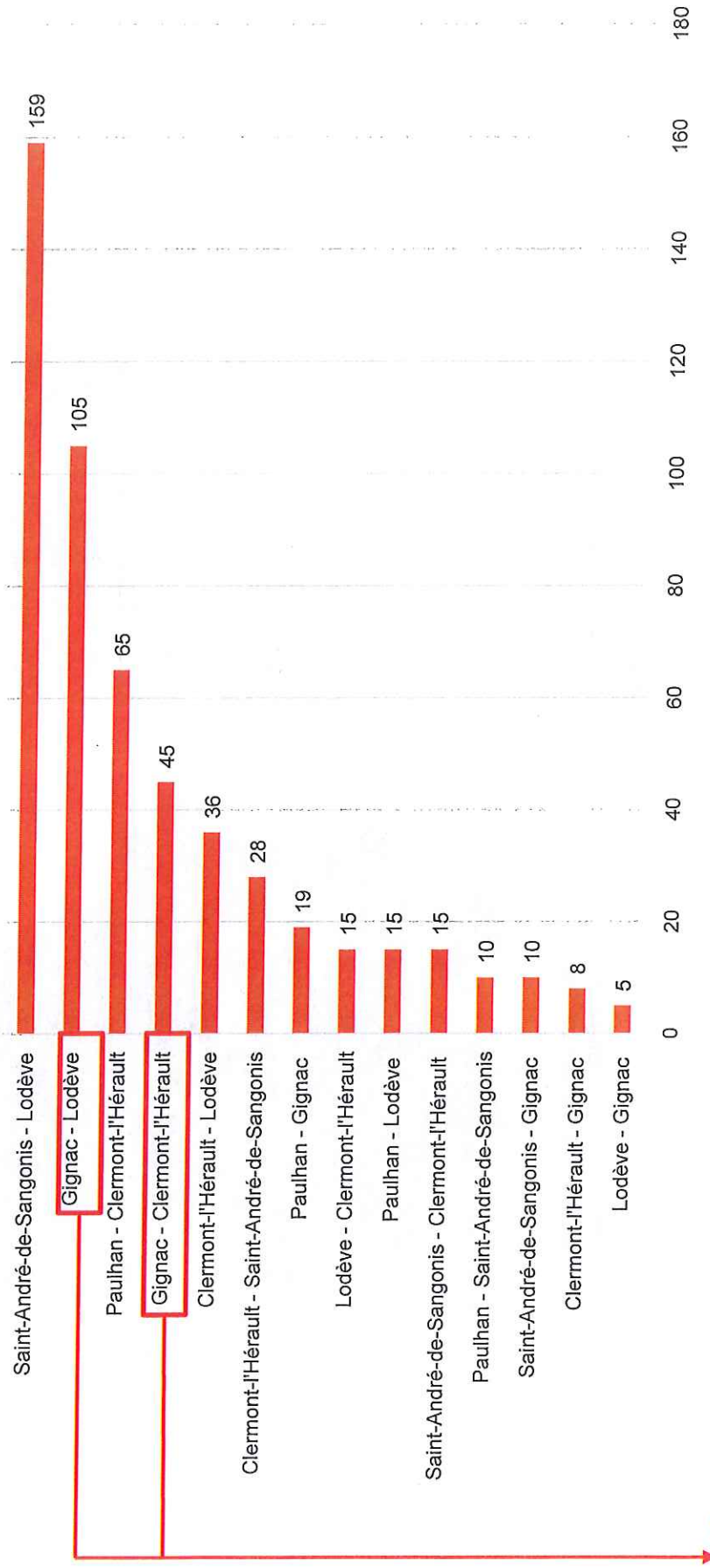
- Les établissements scolaires du Pays Cœur d'Hérault attirent également des élèves des territoires voisins : notamment depuis la Communauté d'Agglomération de Montpellier.
- Le lycée agricole de Gignac accueille aujourd'hui plus de 400 élèves.

Source : étude mobilité ITEM, p.33, 2015

Volumes de flux domicile-études entre les pôles structurants (Clermont-l'Hérault, Gignac, Lodève) et les pôles secondaires émergents (Saint-André-de-Sangonis et Paulhan) du Pays Cœur d'Hérault

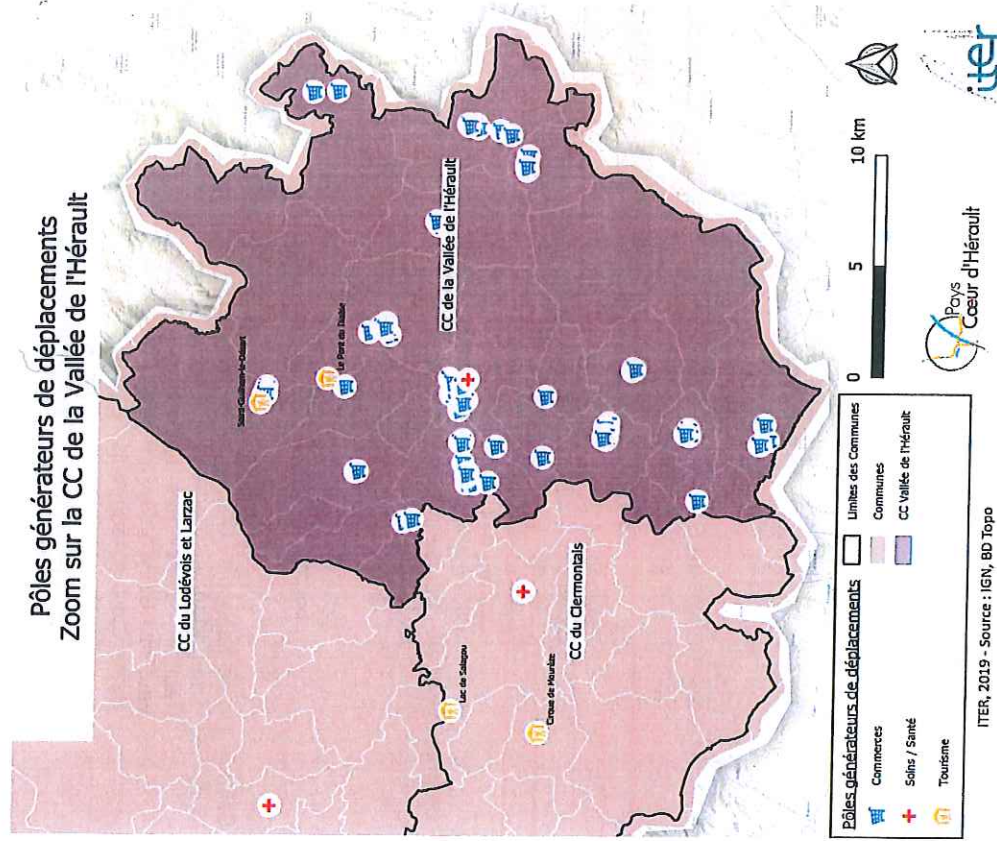
Flux domicile-étude entre les pôles structurants et secondaires du SCOT

Données Insee 2014



L'ouverture, en septembre 2020, du futur lycée de Gignac va certainement modifier cette répartition des élèves

Principaux pôles générateurs de déplacements



SANTÉ :

- 1 Centre Hospitalier à Lodève
- C.M.P., C.H.U. de Montpellier à Clermont-l'Hérault
- EHPAD - Centre hospitalier de Clermont l'Hérault
- 1 hôpital de jour à Gignac

CULTURE :

- Une cinquantaine de bibliothèques
- 2 théâtres
- 2 cinémas
- 1 Musée de France
- 3 écoles de musiques intercommunales

TOURISME :

Plusieurs sites touristiques sont présents sur le territoire :

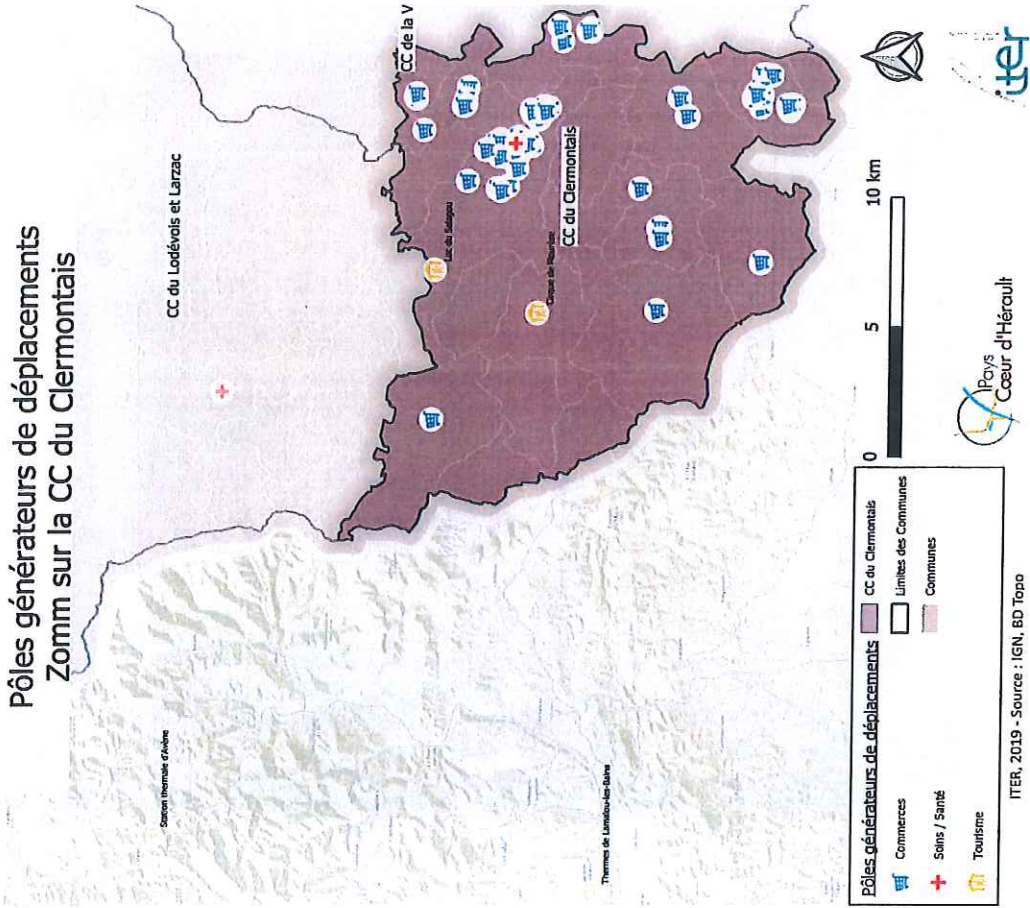
- Le Lac de Salagou et le Cirque de Mourèze
- Pont du Diable (Saint Guilhem le Désert)
- Le Cirque de Navacelles : 15^{ème} grand site de France

En dehors du Pays Cœur d'Hérault

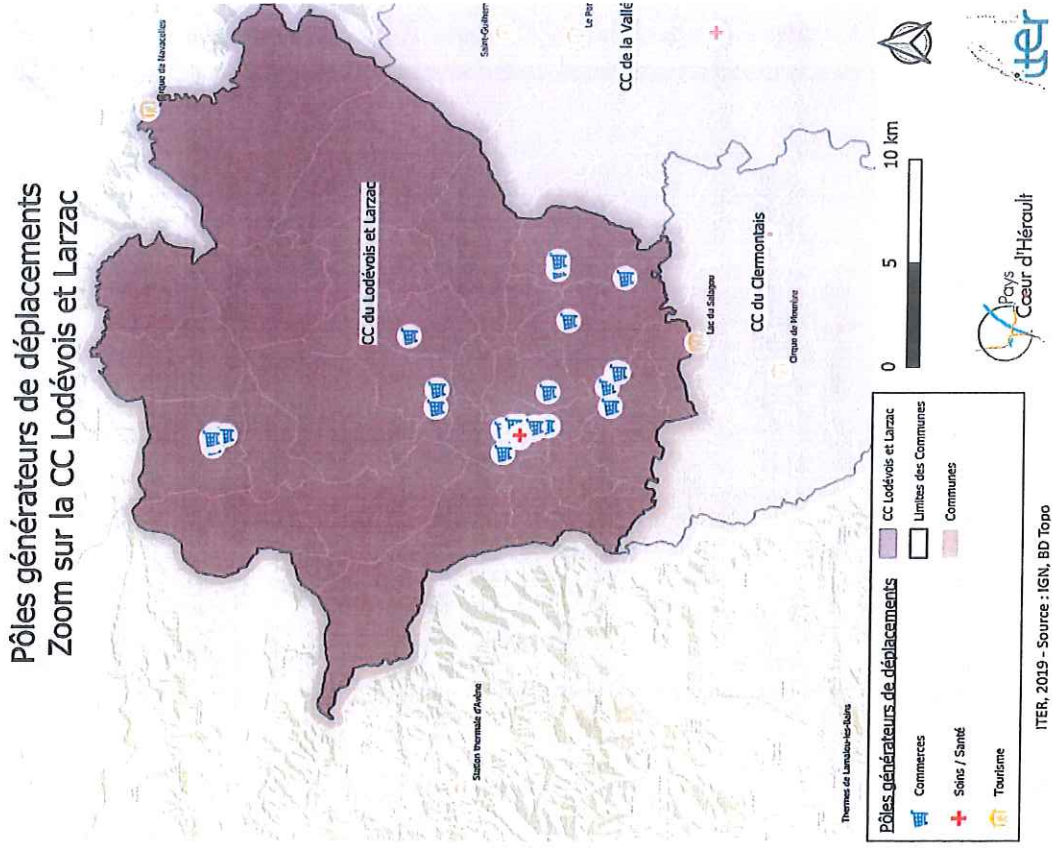
- Stations thermales à proximité du Pays Cœur d'Hérault :
 - Station Thermale d'Avène (à 35 minutes en voiture de Lodève)
 - Thermes de Lamalou-les-Bains (à 35 minutes en voiture de Clermont-l'Hérault)

Principaux pôles générateurs de déplacements

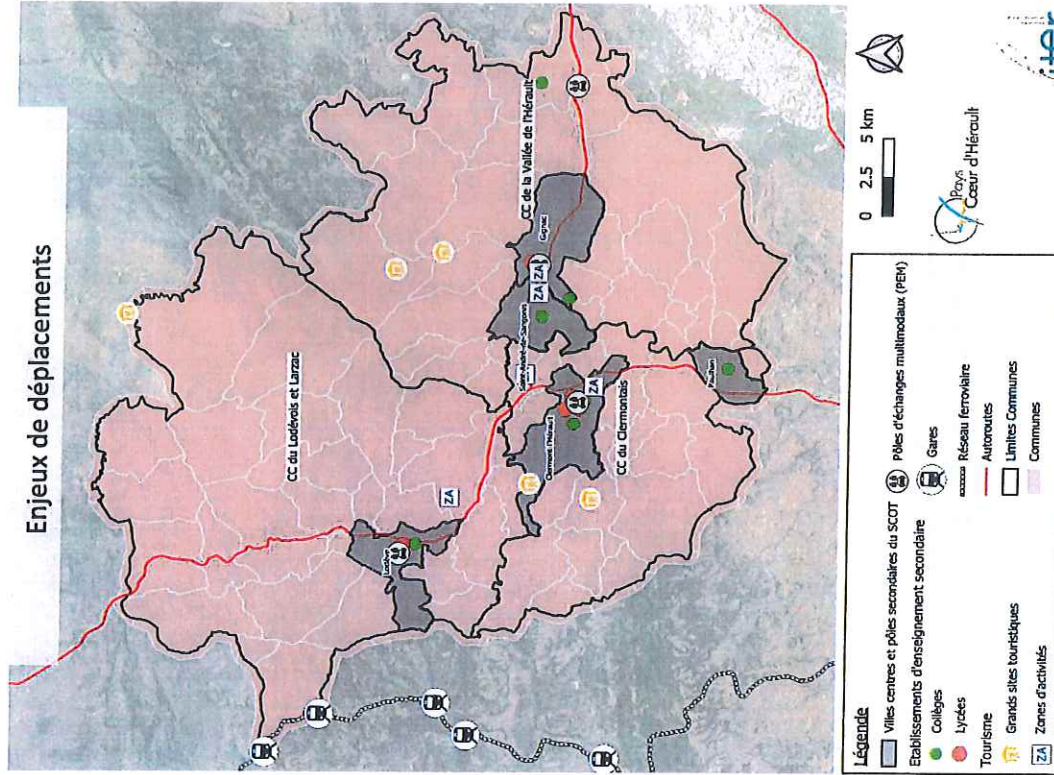
Pôles générateurs de déplacements
Zoom sur la CC du Clermontais



Pôles générateurs de déplacements
Zoom sur la CC Lodévois et Larzac



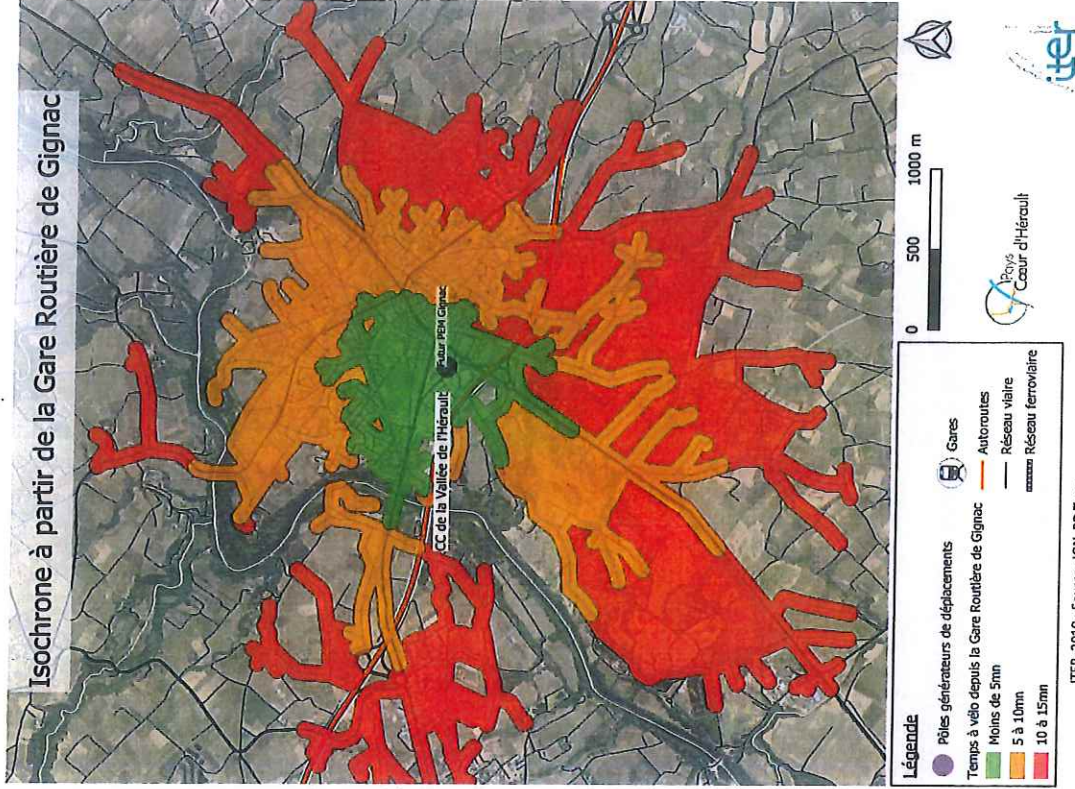
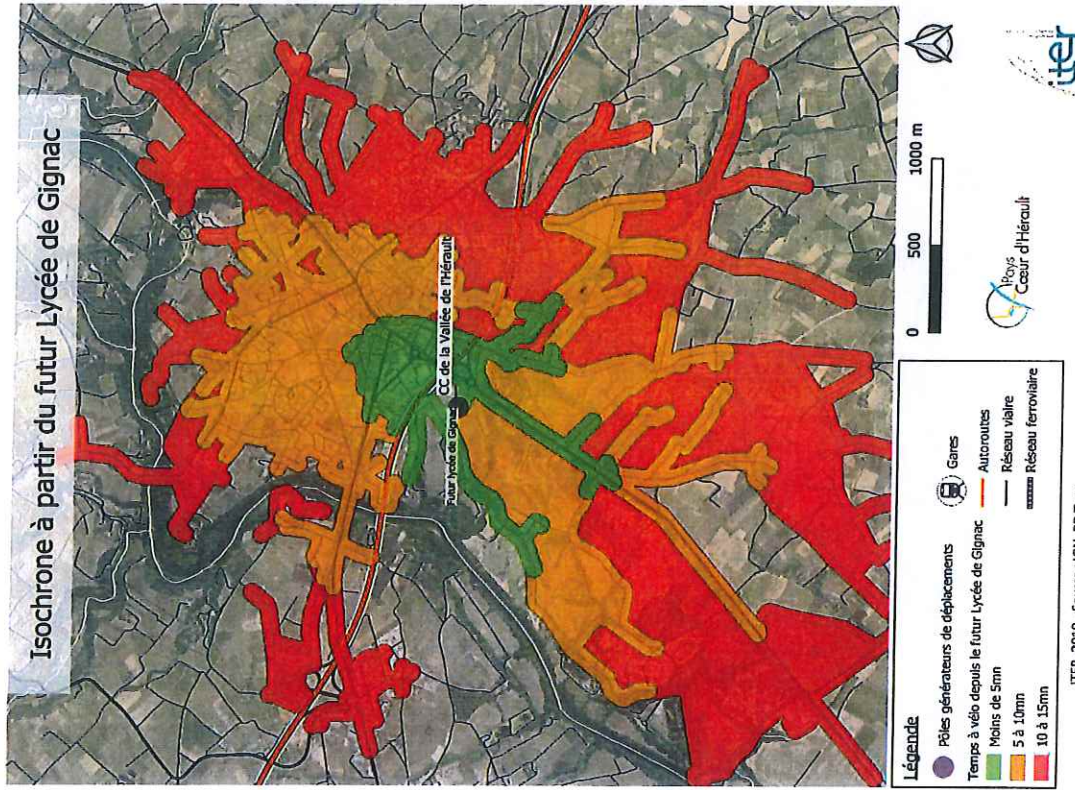
Isochrones des principaux équipements du territoire



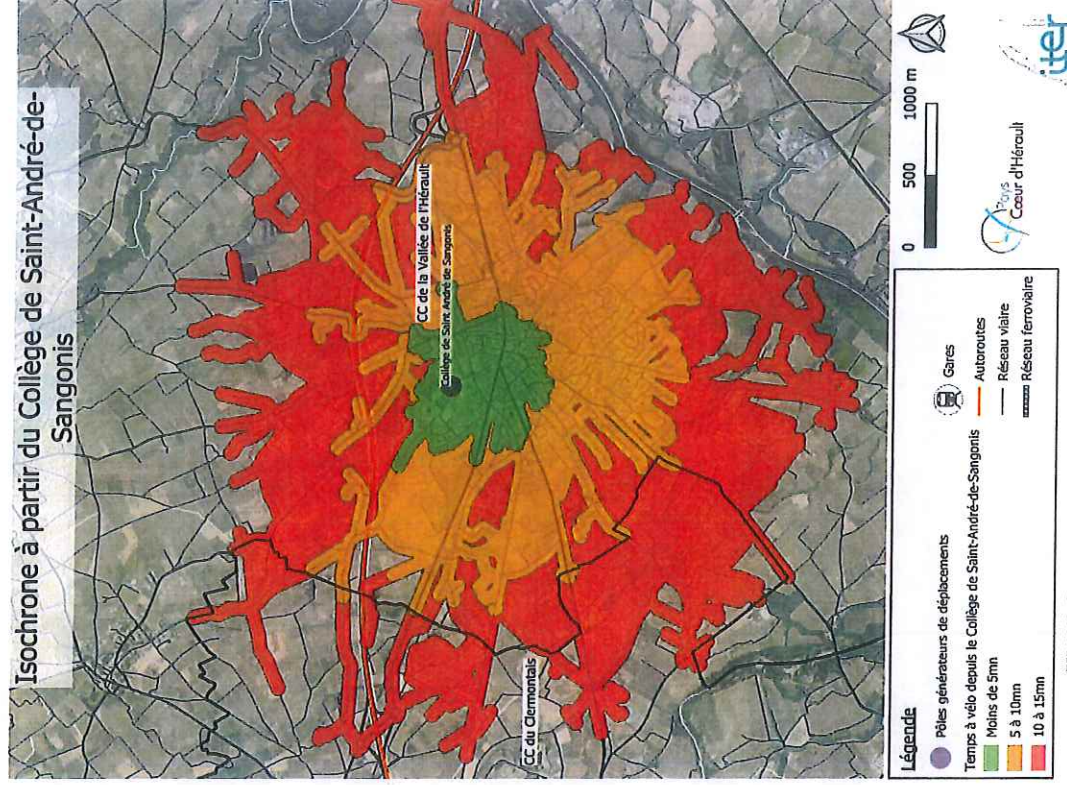
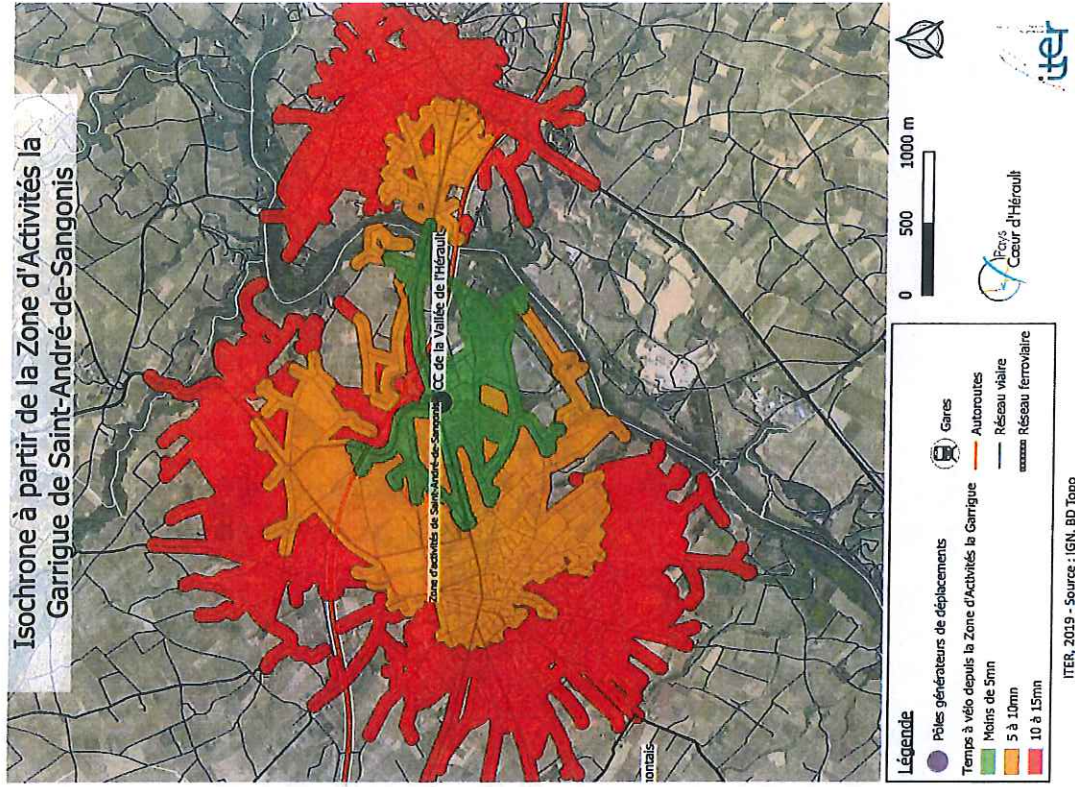
Nous avons choisi de représenter les pôles générateurs principaux du Pays Cœur d'Hérault.

- Établissements d'enseignement secondaire :
 - Les collèges de Montarnaud, Paulhan, Gignac, Saint-André-de-Sangonis, Clermont-l'Hérault (2) et Lodève
 - Les lycées de Lodève (2), Clermont-l'Hérault (3) et Gignac (2 avec le futur lycée)
- Les Grands Sites Touristiques :
 - Le Lac du Salagou
 - Le Cirque de Navacelles
 - Le Cirque de Mourèze
 - Le Pont du Diable
 - Saint-Guilhem-le-Désert
- Les Zones d'Activités :
 - La Zone d'Activités La Garrigue à Saint-André-de-Sangonis
 - La Zone commerciale Cosmo à Gignac
 - La Zone d'Activités des Tanes Bassés à Clermont-l'Hérault
 - La Zone d'Activités du Bosc à 5km de Lodève
 - L'entreprise AdVini à Saint-Felix-de-Lodez
- Les Pôles d'Échanges et Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) :
 - Les gares routières de Gignac, Clermont-l'Hérault et Lodève
 - L'aire de covoiturage de Saint-Paul-et-Valmalle (en pôle d'échanges)

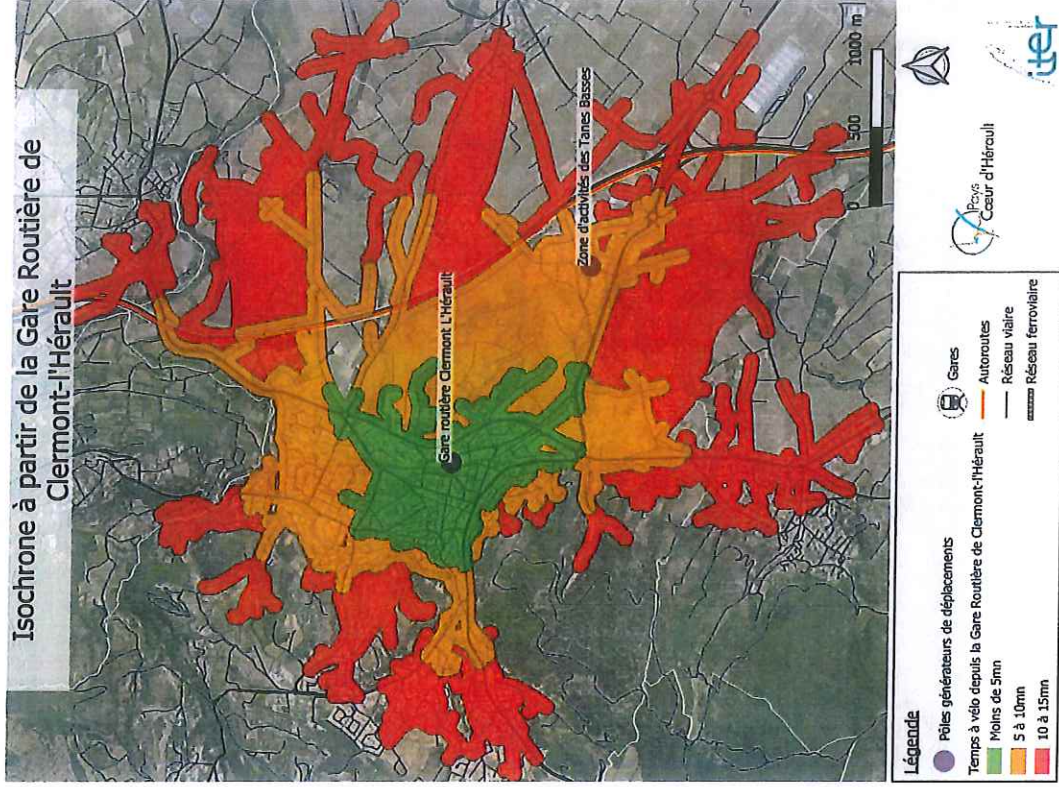
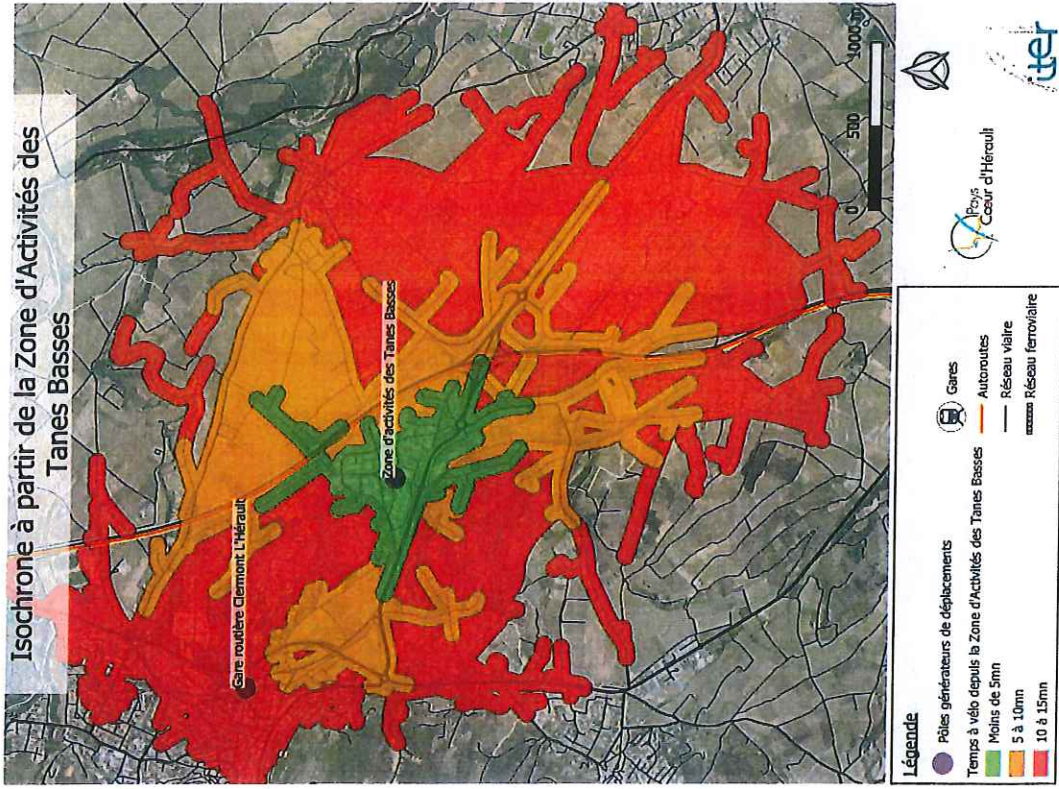
Isochrones des principaux équipements du territoire



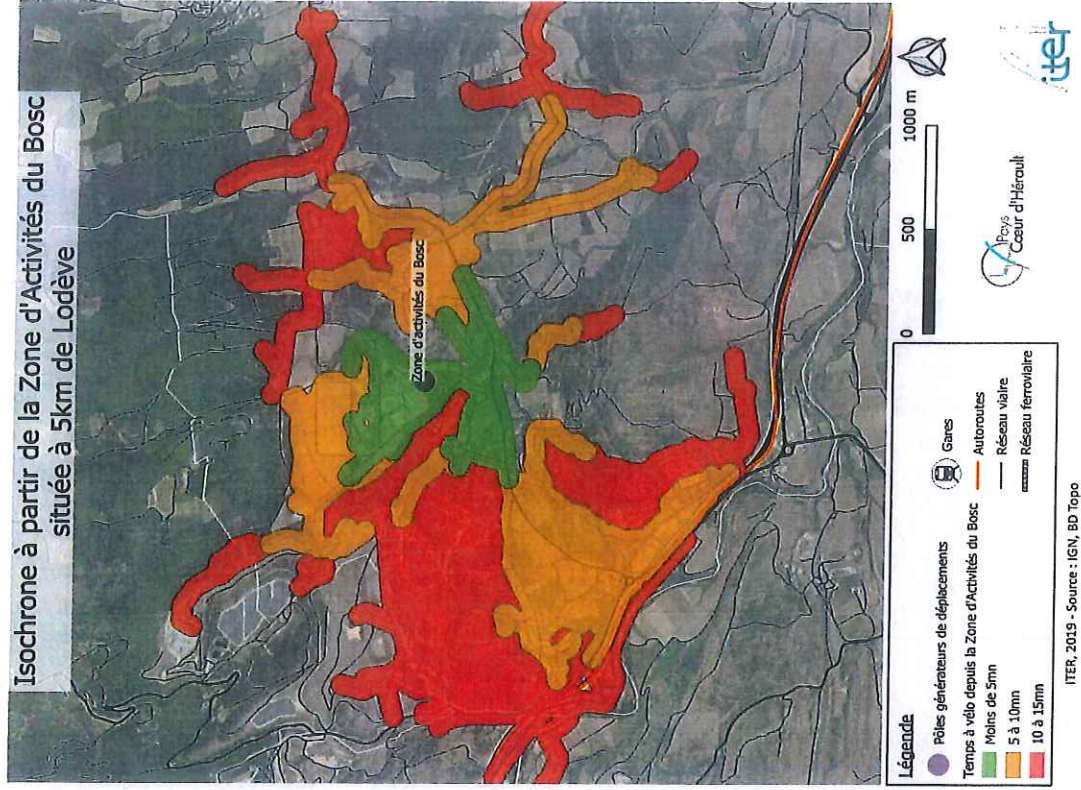
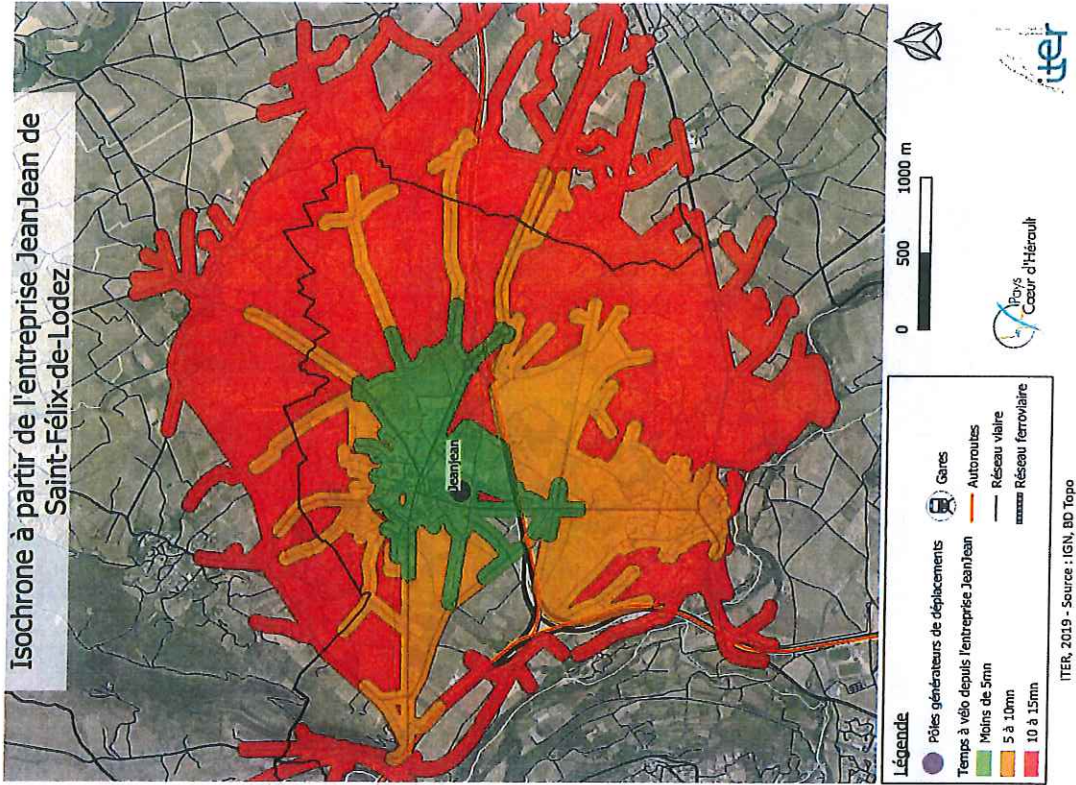
Isochrones des principaux équipements du territoire



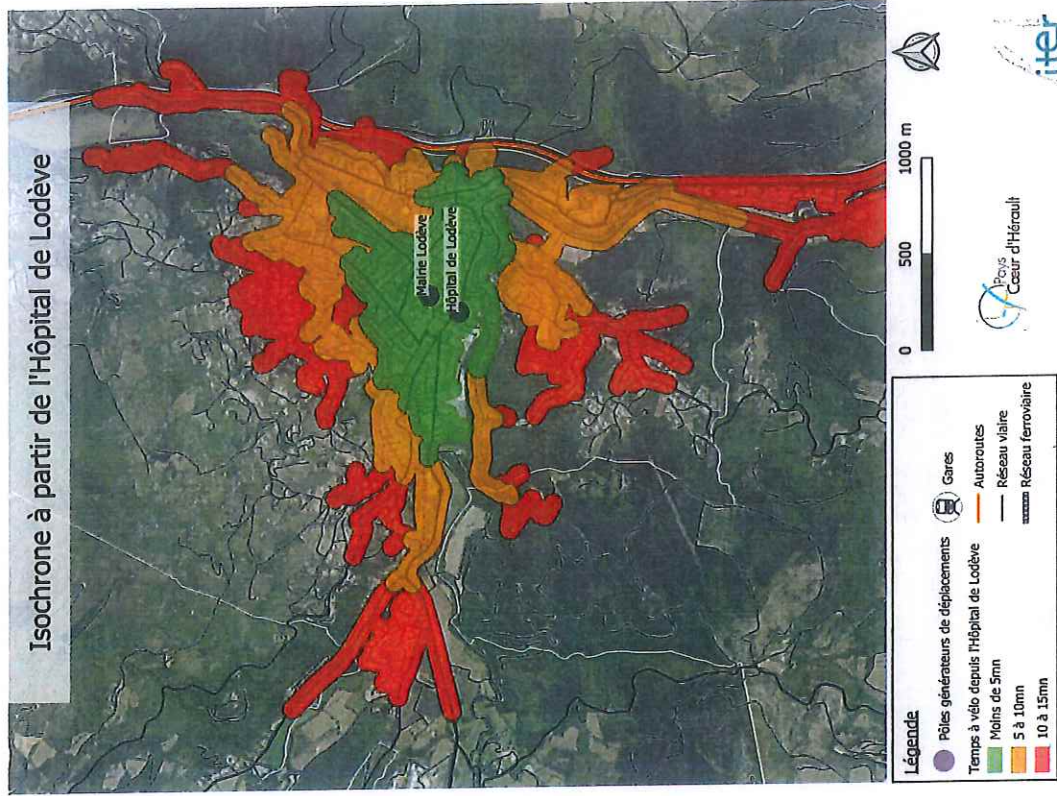
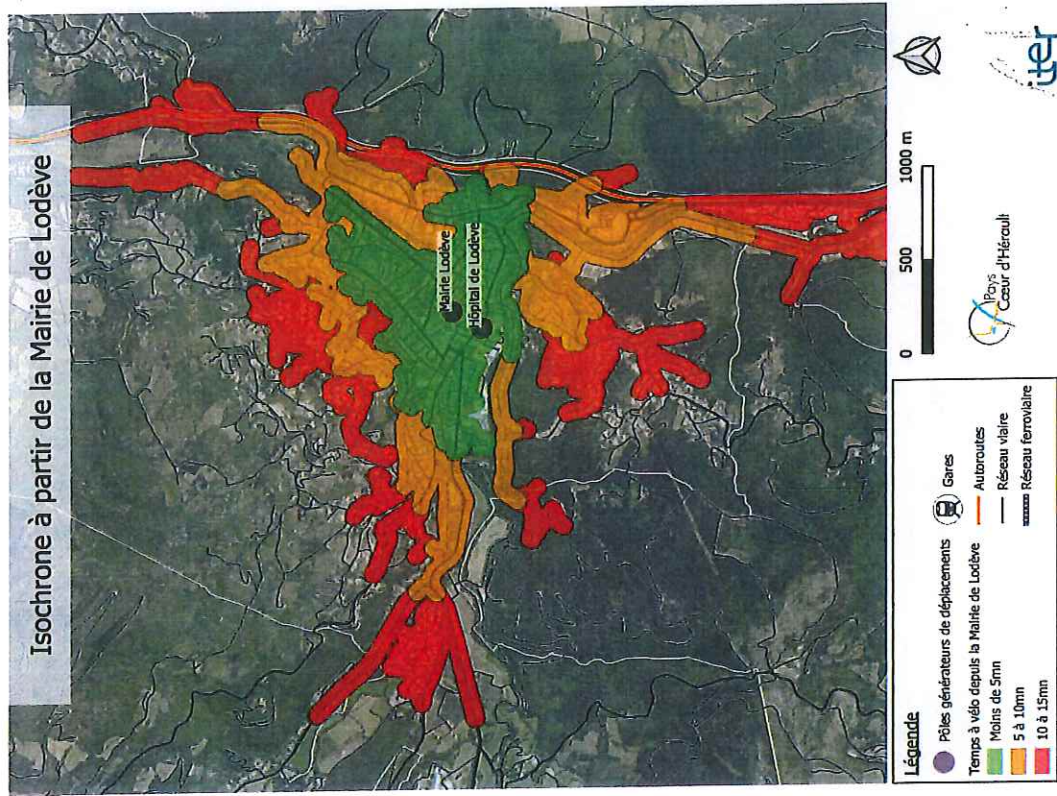
Isochrones des principaux équipements du territoire



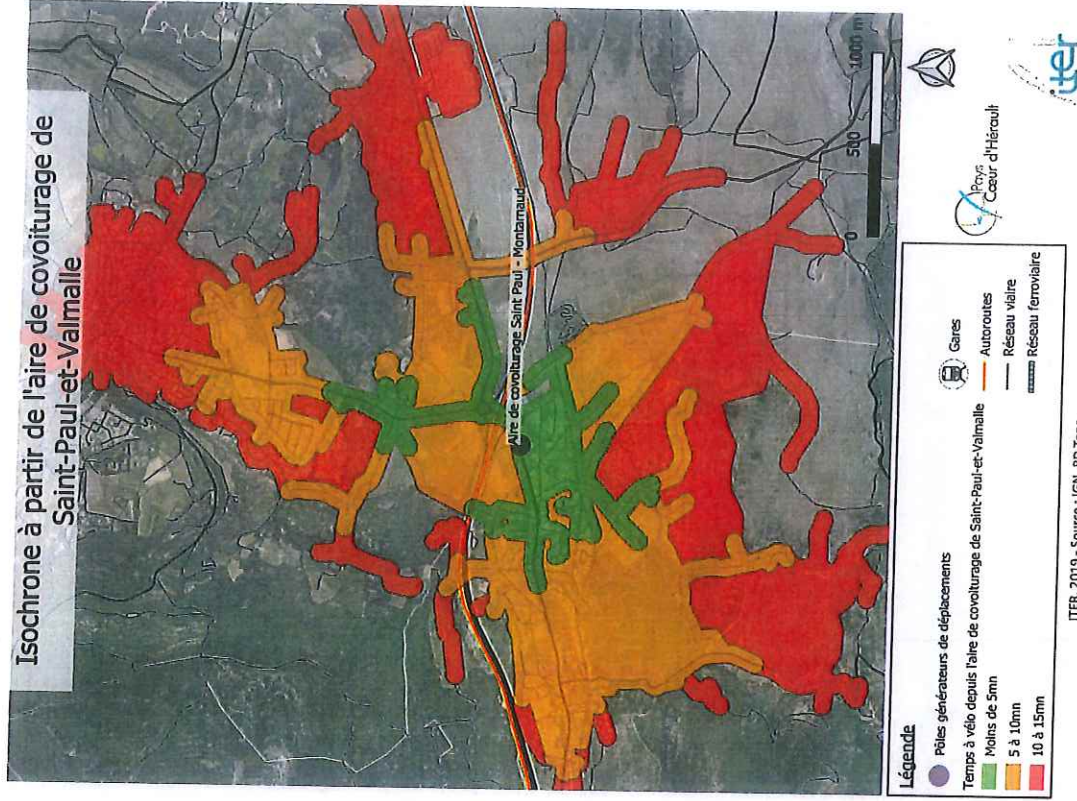
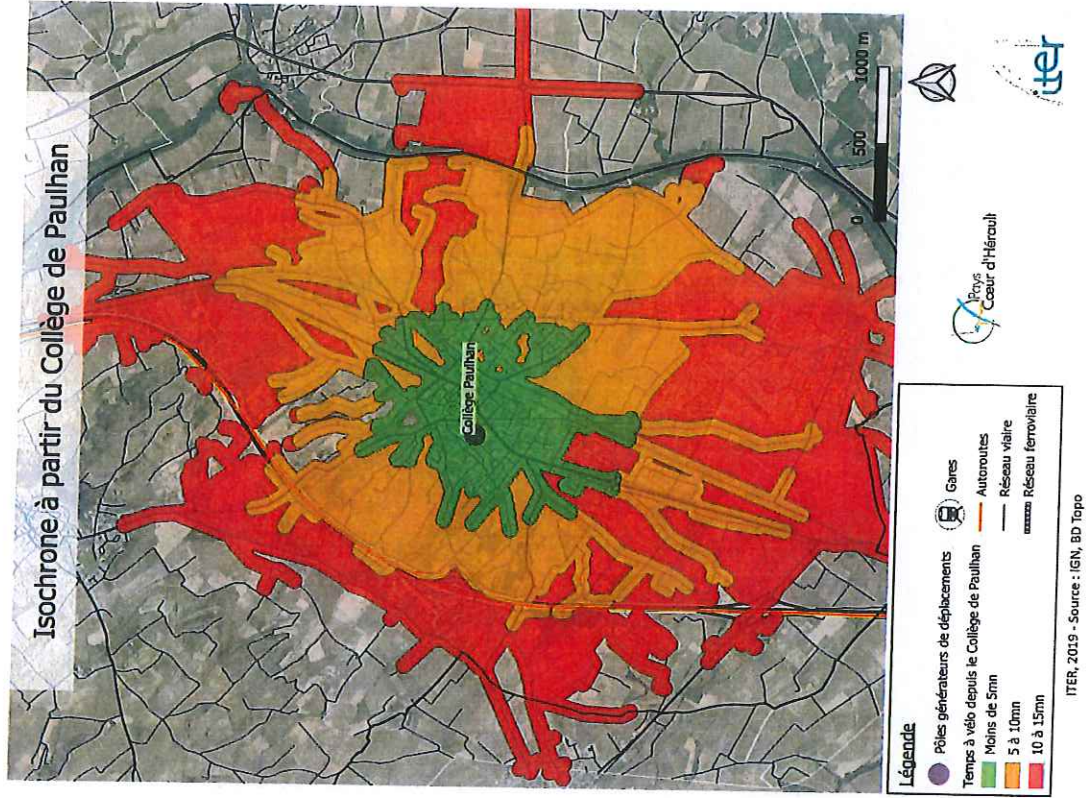
Isochrones des principaux équipements du territoire



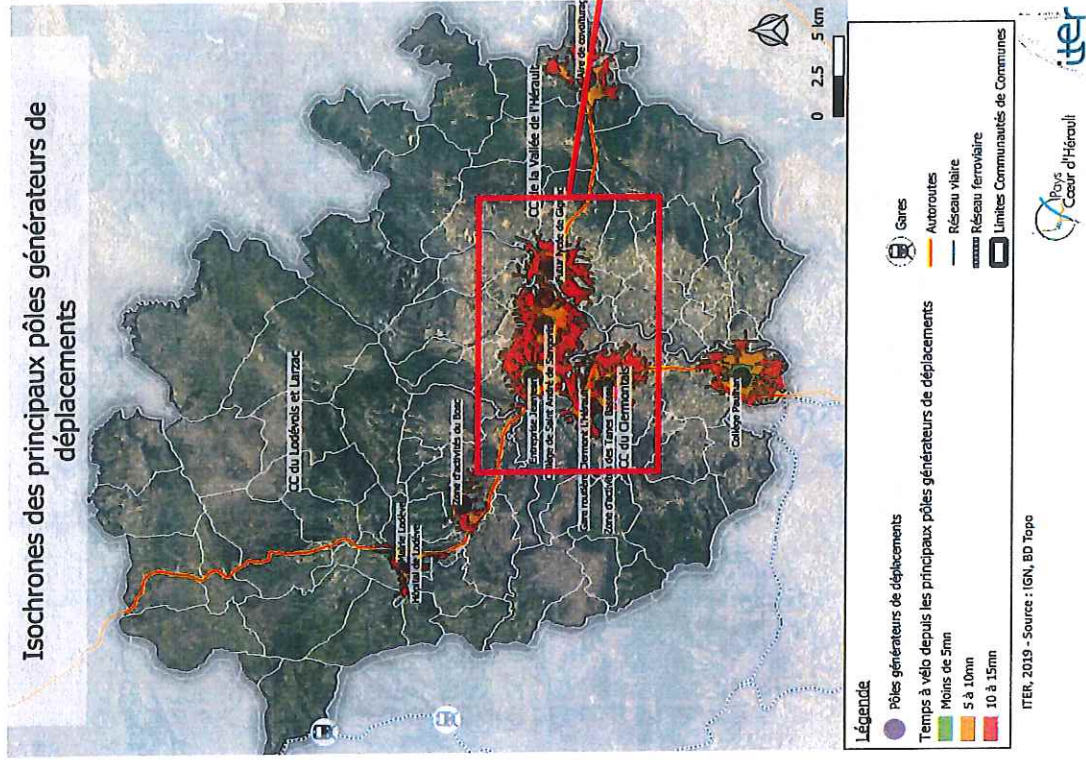
Isochrones des principaux équipements du territoire



Isochrones des principaux équipements du territoire



Synthèse - Isochrones des principaux équipements du territoire



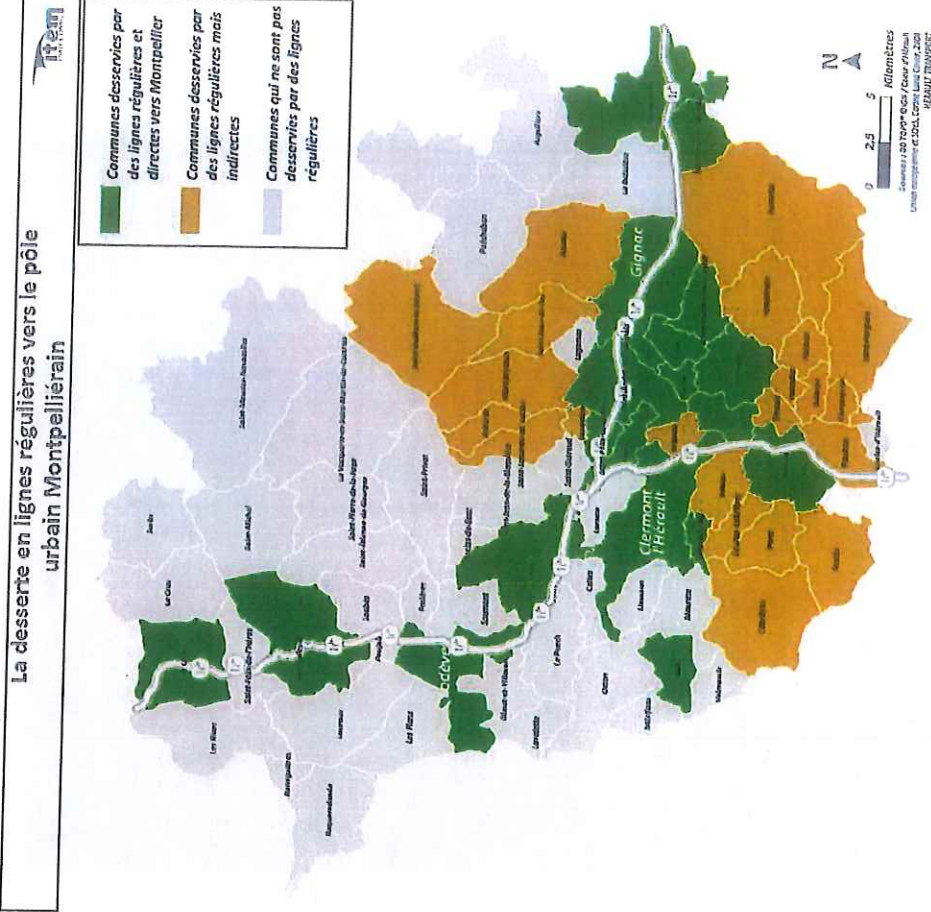
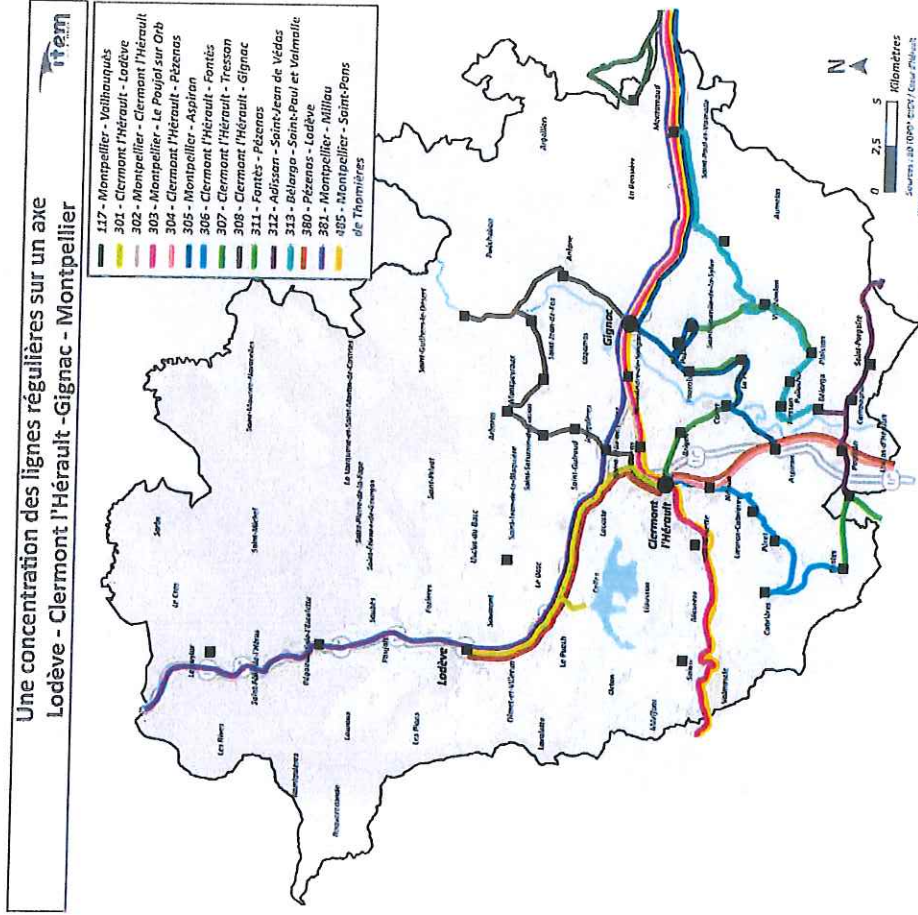
Zone où l'enjeu de développement de la pratique cyclable est le plus fort

- Nous pouvons voir sur cette carte que l'axe Aniane – Gignac – Clermont-l'Hérault présente un fort potentiel de développement de la pratique du vélo, avec le cumul de motifs de déplacement dans un périmètre restreint et atteignables en un temps restreint.



- Par ailleurs, nous avons pu voir précédemment, sur la carte des enjeux de déplacements, que les principaux pôles générateurs de déplacements étaient localisés dans les 3 pôles structurants du territoire : Gignac, Lodève et Clermont-l'Hérault.

Offre TC (rabattement/intermodalité)



Source : étude mobilité ITEM, p.62 et p.66, 2015

Offre TC (rabattement/intermodalité)

Le détail des lignes « Hérault Transport » desservant le territoire

Origine - Destination	Amplitude horaire	Jours	Nombre de communes du Cœur d'Hérault desservies et pôles structurants	Nombre de services			Fonction	
				Jour Ouvrable de Base	Heure de Pointe du Matin	Heure de Pointe du Soir		
117 Montpellier – Vailhauquès	07H00 - 19H54	L -> S	1	26	4	3	4	Vers Montpellier
301 Clermont-l'Hérault – Lodève	06H50 - 19H25	L -> S	8	8	0	1	3	Vers Montpellier
302 Montpellier – Clermont-l'Hérault	05H50 - 21H25	L -> DF	5	26	3	4	1	Vers Montpellier
303 Montpellier – Le Poujol	06H25 - 19H22	L -> DF	7	8	0	1	3	Vers Montpellier
304 Clermont-l'Hérault – Pézenas	06H25 - 19H25	L -> S	4	8	1	0	3	Vers Pézenas
305 Montpellier – Aspiran	06H20 - 18H50	L -> S	7	6	0	1	2	Vers Montpellier
306 Clermont-l'Hérault – Fontès	06H25 - 19H40	L -> S	6	6	1	1	3	Rabattement sur Clermont
307 Clermont-l'Hérault – Tressan	07H50 - 17H05	L -> S	11	5	0	0	2	Rabattement sur Clermont / Gignac
308 Clermont-l'Hérault – Gignac	07H55 - 19H40	L -> S	11	9	1	1	2	Rabattement sur Clermont / Gignac
311 Fontès – Pézenas	08H30 - 18H00	L -> S	1	4	0	1	2	Vers Pézenas
312 Adissan – St-Jean de Védas	06H00 - 19H05	L -> DF	5	7	0	1	2	Vers Montpellier
313 Bélarga – Saint-Paul-et-Valmalle	06H25 - 18H30	L -> V	7	4	0	1	0	Rabattement sur St-Paul puis Montpellier
380 Pézenas - Lodève	06H05 - 19H45	L -> V	3	4	1	0	0	Vers Pézenas
381 Montpellier - Millau	06H00 - 21H00	L -> DF	10	16	2	1	4	Vers Montpellier
485 Montpellier – St-Pons-de-Thomières	10H34 - 16H40	L -> DF	5	2	0	0	1	Vers Montpellier

Source : étude mobilité ITEM, p.63, 2015

■ Clermont l'Hérault
 ■ Gignac
 ■ Lodève
 ■ Saint-André-de-Sangonis

Zoom sur la ligne express Montpellier – Millau : dessert le territoire du lundi au samedi (4 passages) et les jours fériés (2 passages) avec 2 passages en plus le lundi et 1 passage en plus le vendredi (cf annexe).

Temps de trajet des lignes TC

	Ligne	Temps de trajet
117	Vailhauquès <> Montarnaud <> Montpellier	Vailhauquès – Montpellier : 40min ; Montarnaud – Montpellier : 20-30min
301	Lodève <> Le Bosc <> Clermont l'Hérault	Lodève – Clermont-l'Hérault : 20-25min
302	Clermont-l'Hérault <> Montpellier	Clermont-l'Hérault - Montpellier : 40min ; Gignac – Montpellier : 20-25min
303	Le Poujol/Orb <> Montpellier	Clermont-l'Hérault - Montpellier : 40min ; Gignac – Montpellier : 25min ; St-André-de-Sangonis – Montpellier : 35min
304	Clermont-l'Hérault <> Pézenas	Clermont-l'Hérault – Pézenas : 35min ; Paulhan – Pézenas : 15-20min
305	Montpellier <> Aspiran	Aspiran – Montpellier : 1h ; Gignac – Montpellier : 25min
306	Clermont-l'Hérault <> Fontès	Fontès – Clermont-l'Hérault : 35min ; Fontès – Gignac : 1h05
307	Clermont-l'Hérault <> Tressan	Clermont-l'Hérault – Tressan : 40min
308	Clermont-l'Hérault <> Gignac	Clermont-l'Hérault – Gignac : 45min ; Clermont-l'Hérault – Montpellier : 1h25 ; Gignac – Montpellier : 40min
311	Fontès <> Pézenas	Fontès – Pézenas : 20min
312	Adissan <> St Jean de Védas	Paulhan – St-Jean-de-Védas : 1h
313	Belarga <> St-Paul-et-Valmalle	Belarga – St-Paul-et-Valmalle : 25min ; St-Paul-et-Valmalle – Montpellier : 15-20min
380	''Pézenas <> Lodève	Gare routière Lodève – Gare routière Clermont-l'Hérault : 25min ; puis correspondance pour Pézenas, Bédarieux et Montpellier
381	Montpellier <> Millau	Lodève - Montpellier : 55min ; Saint-André-de-Sangonis – Montpellier : 40 min ; Gignac – Montpellier : 30min ; Montarnaud – Montpellier : 12 min. Gignac – Millau : 1h50 ; Clermont-l'Hérault – Millau : 1h30 ; Lodève – Millau : 1h15.
485	St-Pons-de-Thomieres <> Montpellier	St-Pons-de-Thomières – Montpellier : 2h35 ; Clermont-l'Hérault – Montpellier : 45min ; Gignac – Montpellier : 30min ; St-Paul-et-Valmalle – Montpellier : 15min

Zoom sur l'offre TC au niveau des PEM du Pays Cœur d'Hérault

Offre TC - PEM de Gignac

Lignes 381, 301, 302, 305, 308, 485 en direction de Montpellier

Offre TC - PEM de Lodève

Ligne 301, 381 en direction de Montpellier

Offre TC - PEM de Clermont l'Hérault

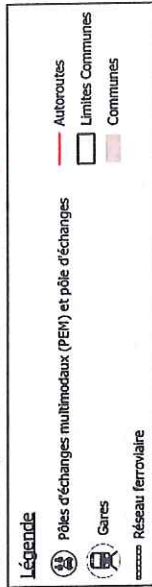
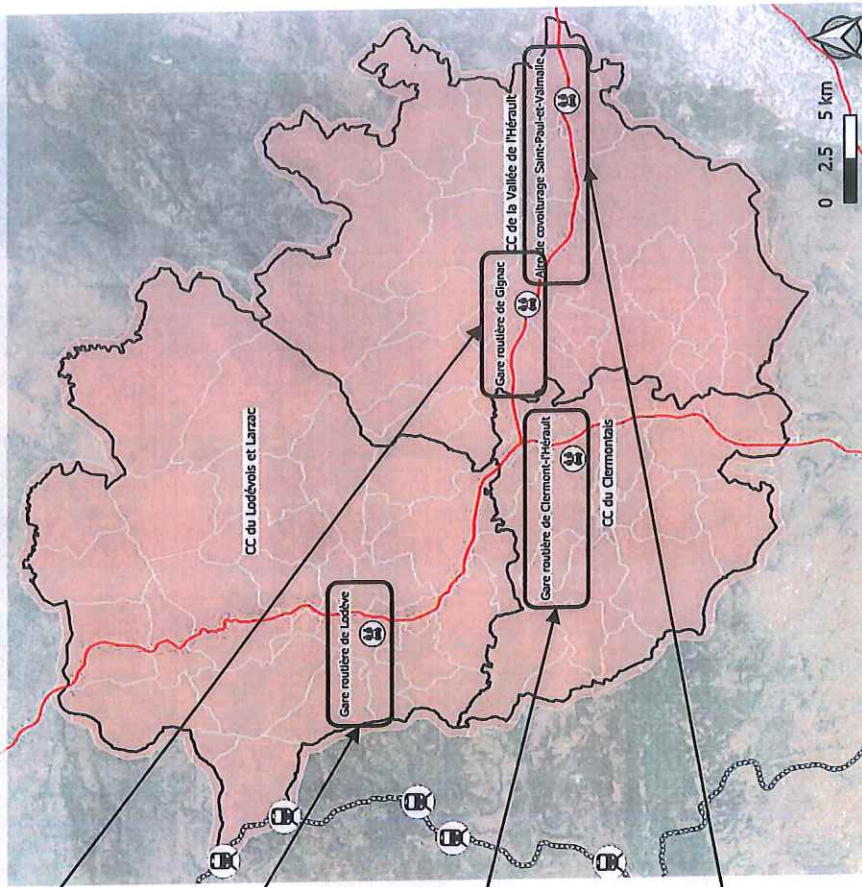
Lignes 381, 301, 302, 485, 306, 308 en direction de Montpellier
Ligne 304 vers Pézenas

Offre TC - aire de covoiturage St-Paul-et-Valmalle

Lignes 301, 381, 302 et 313 en direction de Montpellier

- Bonne desserte TC des pôles structurants du Pays Cœur d'Hérault en direction de Montpellier.
- Fort enjeu de rabattement au niveau de ces PEM pour la liaison jusqu'à Montpellier.

Pôles d'échanges multimodaux (PEM) et pôle d'échanges



ITER, 2019 - Source : IGN, BD Topo

Zoom sur l'offre TC domicile-travail en direction de Montpellier au niveau des PEM du Pays Cœur d'Hérault

GIGNAC

	LàV	Làs
301 vers Montpellier		4 allers pour arriver entre 7h et 9h30 à Montpellier
301 vers Gignac	1 aller pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h	2 retours pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h
302 vers Montpellier		4 allers pour arriver entre 7h et 9h30 à Montpellier
302 vers Gignac		5 retours pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h
303 vers Montpellier		1 aller pour arriver entre 7h et 9h30 à Montpellier
303 vers Gignac		2 retours pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h
305 vers Montpellier		2 allers pour arriver entre 7h et 9h30 à Montpellier
305 vers Gignac		2 retours pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h
308 vers Montpellier	2 allers pour arriver entre 7h et 9h30 à Montpellier	2 allers pour arriver entre 7h et 9h30 à Montpellier
308 vers Gignac		3 retours pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h
381 vers Montpellier		1 aller pour arriver entre 7h et 9h30 à Montpellier + 1 passage en plus le lundi
381 vers Gignac		1 retour pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h

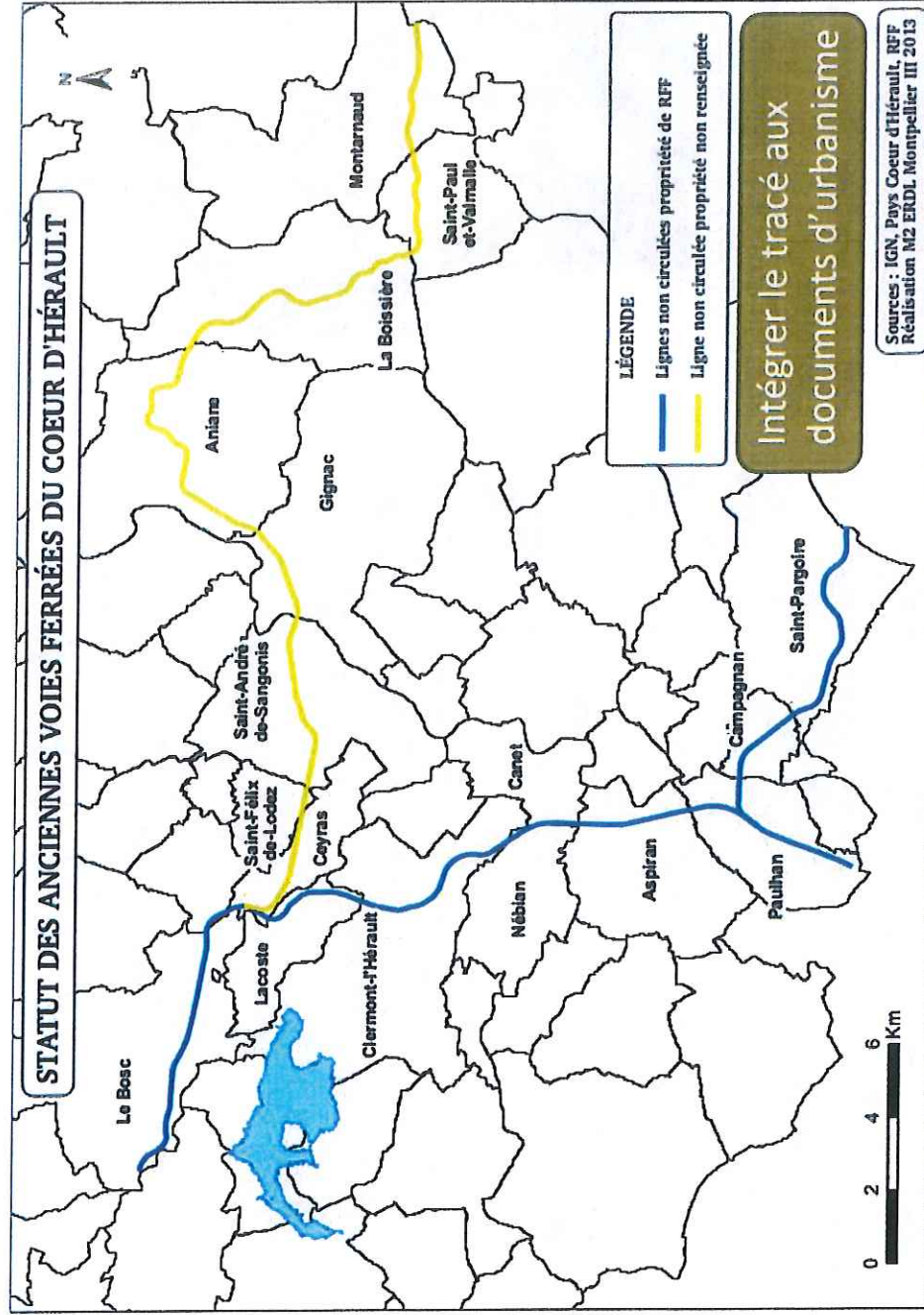
LODEVE

	LàV	Làs
301 vers Montpellier	1 aller pour arriver à Montpellier entre 7h et 9h30	4 allers pour arriver à Montpellier entre 7h et 9h30
301 vers Lodève	1 retour pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h	5 retours pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h
381 vers Montpellier		1 aller pour arriver à Montpellier entre 7h et 9h30
381 vers Lodève		1 retour pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h

CLERMONT-L'HERAULT

	LàV	Làs
301 vers Montpellier		1 aller pour arriver à Montpellier entre 7h et 9h30
301 vers Clermont-l'Hérault		1 retour pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h
302 vers Montpellier		3 allers pour arriver à Montpellier entre 7h et 9h30
302 vers Clermont-l'Hérault	2 retours pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h	6 retours pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h
303 vers Montpellier		2 allers pour arriver à Montpellier entre 7h et 9h30
303 vers Clermont-l'Hérault		2 retours pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h
306 vers Montpellier		1 aller pour arriver à Montpellier entre 7h et 9h30
381 vers Clermont-l'Hérault		1 retour pour partir de Montpellier entre 16h30 et 19h

Anciennes voies ferrées du Pays Cœur d'Hérault



Constat :

60 km de délaissés ferroviaires composent le territoire du Pays Cœur d'Hérault. Une partie appartient à RFF (Réseau Ferré de France) et l'autre partie est classée en VFIL (Voie Ferrée d'Intérêt Local).

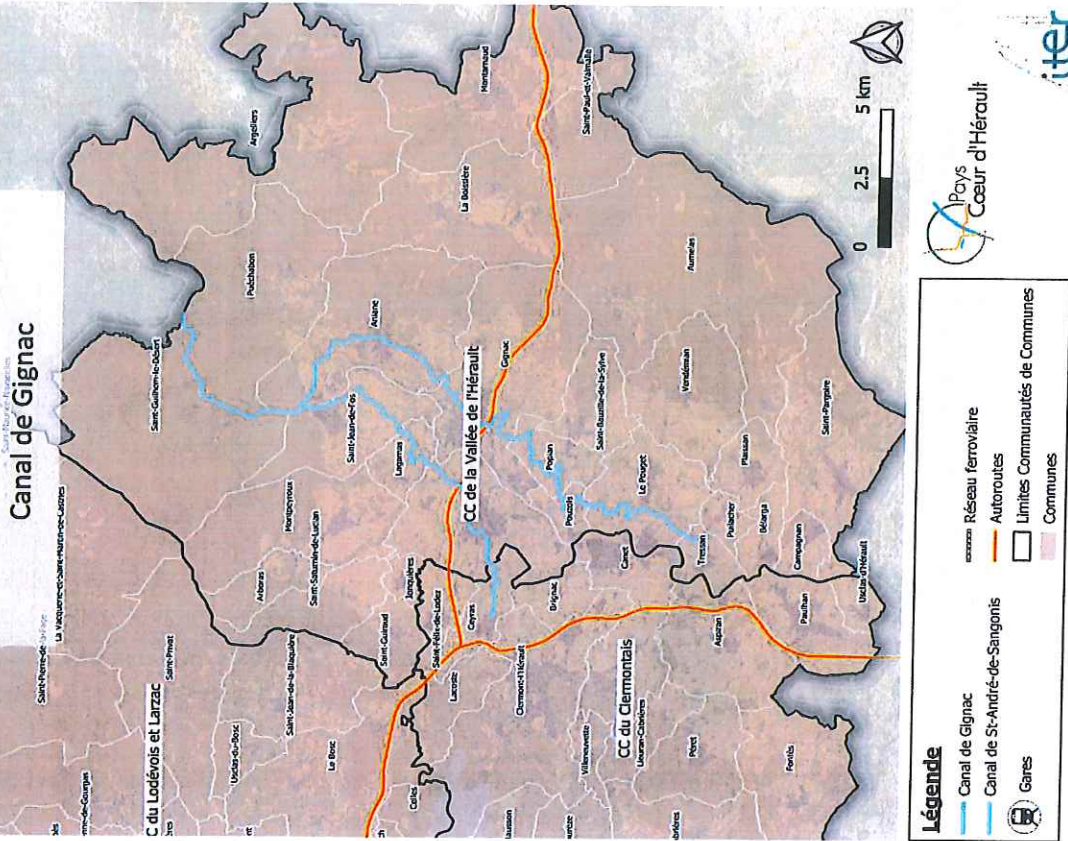
Un potentiel non exploité :

Certains tronçons sont déjà utilisés de façon informelle pour la pratique du vélo par les VTTistes.

Ces anciennes voies ferrées constituent donc un potentiel pour le développement des aménagements cyclables du Pays Cœur d'Hérault.

Source : Étude d'inventaire et de prospective portant sur le "Patrimoine ferroviaire en cœur d'Hérault », page 17 - 2013

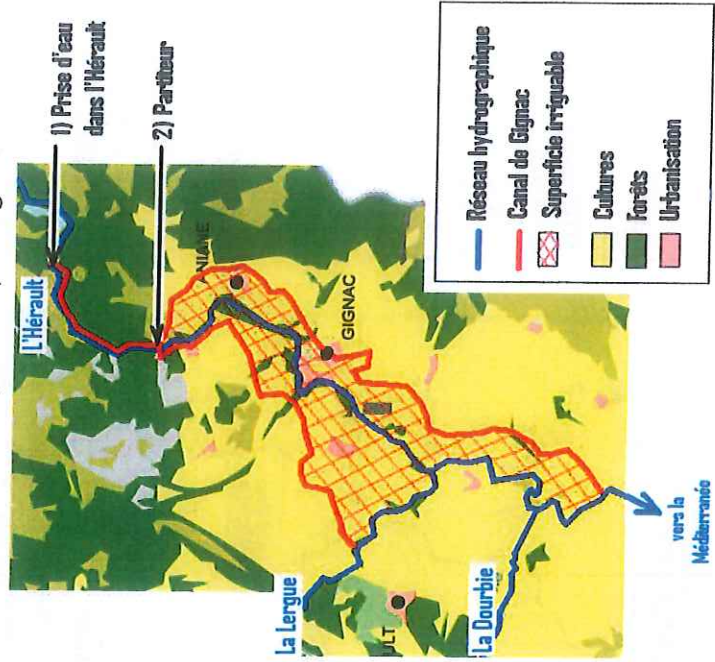
Le Canal d'irrigation de Gignac



Le canal de Gignac : périmètre irrigué gravitaire d'environ 3 000 ha dans la CC Vallée de l'Hérault.

Tronc commun de 12km à partir de la prise d'eau dans l'Hérault jusqu'au Pont du Diable puis séparation en 2 tronçons :

- Un tronçon de 15km passant par St-André-de-Sangonis,
- Un tronçon de 27km passant par Gignac.



Source : Evolution de l'usage de l'eau sur le périmètre de l'ASA Gignac – Janvier 2009.

Synthèse sur le potentiel cyclable du Pays Cœur d'Hérault

CONSTATS



Population

- Croissance de la population dans les années passées et à venir : **augmentation du nombre de déplacements quotidiens** → nécessité de développer des modes alternatifs à la voiture particulière sur le territoire.

Part modale des flux domicile – travail

- Actuellement : forte dépendance de la voiture pour les déplacements domicile-travail.
- Une faible part des déplacements sont réalisés à vélo : **déficit des infrastructures dédiées et sentiment d'insécurité sur les aménagements cyclables existants.**
- Une majorité de flux domicile-travail internes au territoire (et de flux intra communaux) : potentiel de développement de la marche à pied et du vélo pour les trajets quotidiens de courte distance.

PEM et intermodalité

- Offre TC vers Montpellier : **fort enjeu de rabattement au niveau des PEM** de Gignac, Lodève et Clermont-l'Hérault et au niveau de l'aire de covoiturage St-Paul-et-Valmalle.
- Pour la liaison vers Pézenas : enjeu de rabattement au niveau du PEM de Clermont-l'Hérault.

Isochrones

- Les isochrones réalisées à partir des principaux pôles générateurs de déplacements du territoire révèlent un **fort potentiel de développement de la pratique du vélo pour les trajets de courte distance** (par exemple, la gare routière de Gignac se situe dans la zone accessible en moins de 5 minutes en vélo depuis le futur lycée de Gignac).

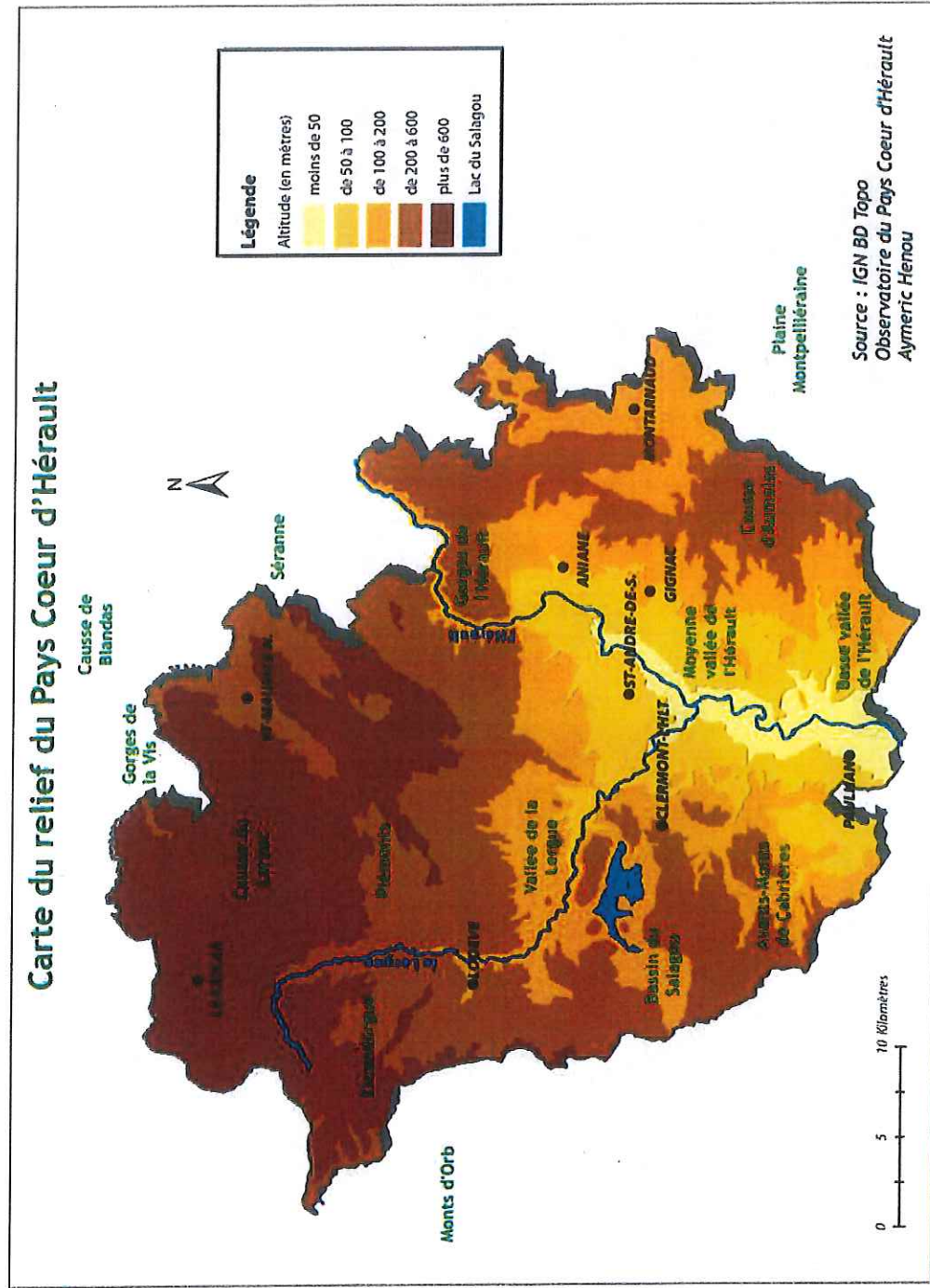
OPPORTUNITÉS

Potentiels à valoriser

- Les anciennes voies ferrées du Pays Cœur d'Hérault.
- Les canaux de Gignac / Saint-André-de-Sangonis.
- Fermeture des carrières en 2021 : opportunité de réutilisation des voies d'accès et chemins agricoles pour un axe vélo sécurisé de Gignac à Paulhan ?

2. Les conditions actuelles de déplacement à vélo

Contexte géographique



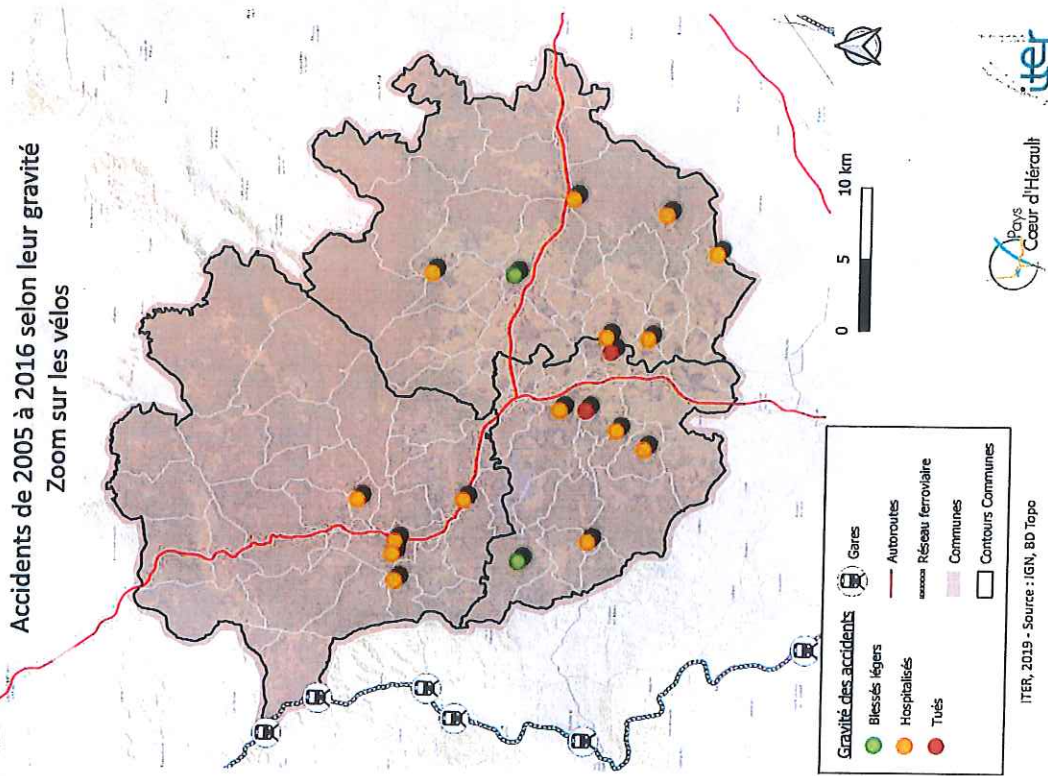
Une topographie qui varie fortement entre :

- Le nord du territoire : hautes altitudes pouvant atteindre plus de 600 mètres au niveau du Larzac ;
- Le sud du territoire : basses altitudes pouvant descendre jusqu'à moins de 50 mètres au niveau de la Vallée de l'Hérault.

➤ La partie sud du territoire se prête donc plutôt à une pratique quotidienne du vélo tandis que la partie nord (Larzac) se prête plutôt à une pratique sportive ou de loisirs.

Source : Schéma Directeur d'Interprétation du Patrimoine - Aymeric Henou Master 2^{ème} année Université Limoges - Mars/Septembre 2008

Accidentologie – zoom sur les vélos



Les données de cette carte sont issues des fichiers BAAC où les forces de l'ordre répertorient les accidents corporels au niveau national. Bien que ces données restent les plus fiables qu'il existe aujourd'hui, cette carte est à nuancer car le nombre d'accidents des personnes utilisant le vélo comme moyen de déplacement semble très faible sur une période de 10 ans.

Malgré tout, ce qu'il faut retenir, c'est que même si le nombre d'accidents des cyclistes sur le territoire est faible, seulement 2 des victimes d'un accident corporel répertoriés en 10 ans sont des blessés légers : **78% de ces accidents ont engendré une hospitalisation.**

- 84% de ces accidents se sont déroulés en semaine de plein jour sur une route départementale
- Seulement 11% de blessés légers (11% de tués et 78% d'hospitalisés)
- Dans 74% de ces accidents, une ou plusieurs voitures étaient impliquées dans l'accident.

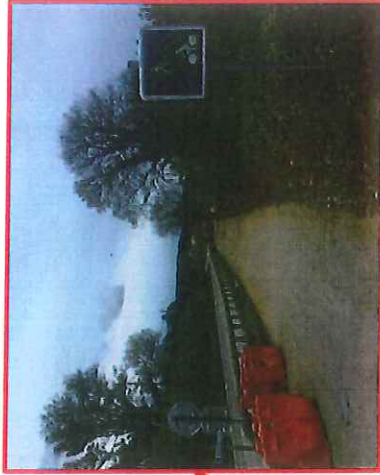
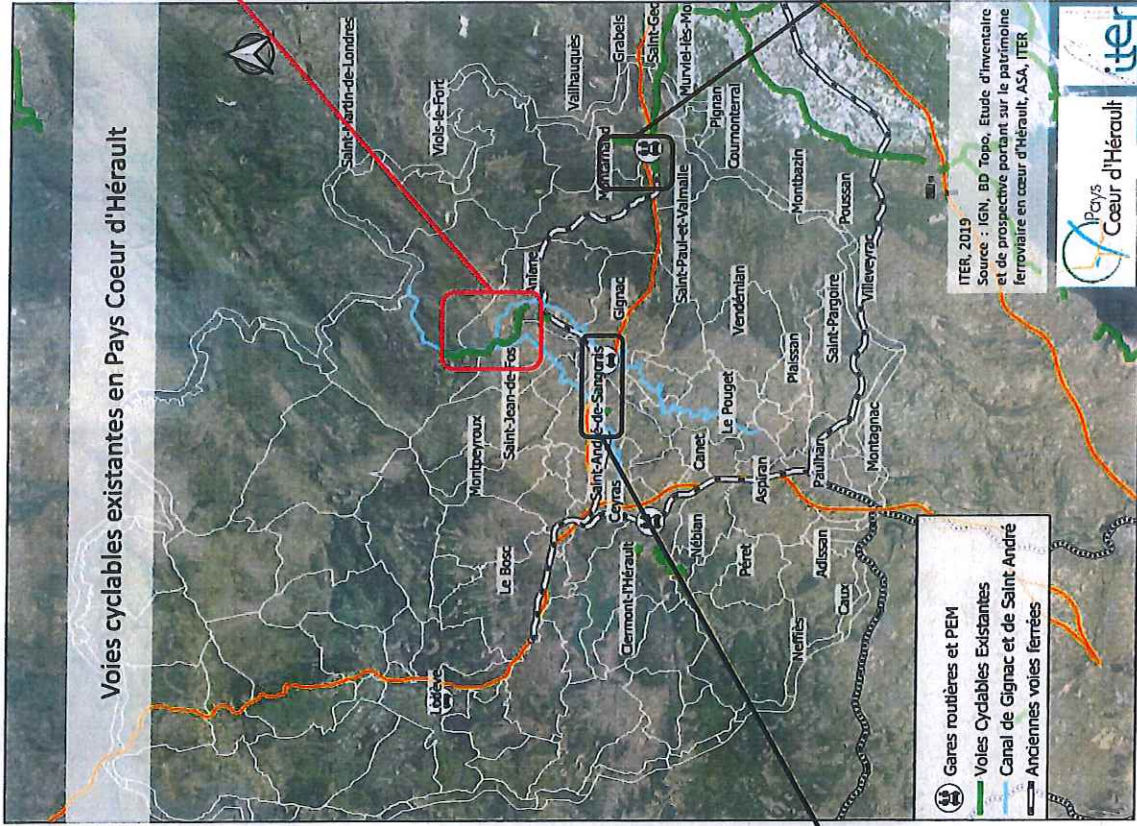
Aménagements cyclables existants

La majorité des aménagements cyclables existants sont peu propices à une pratique quotidienne du vélo.

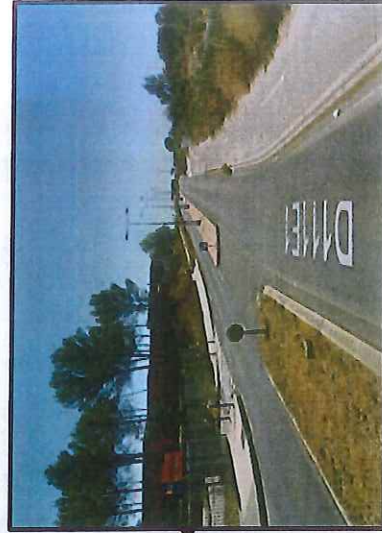
En effet, les itinéraires cyclables du territoire sont souvent de simples bandes situées sur le côté de la route où la vitesse des véhicules est souvent trop importante pour permettre un usage sécurisé du vélo. De plus, les itinéraires cyclables sont, la plupart du temps, discontinus.



Liaison Gignac – St-André-de-Sangonis



La piste cyclable de 3km reliant Aniane au Pont du Diable a récemment été inaugurée. Celle-ci longe l'Hérault et passe par le chemin du Mas des Carottes pour arriver à l'entrée d'Aniane.



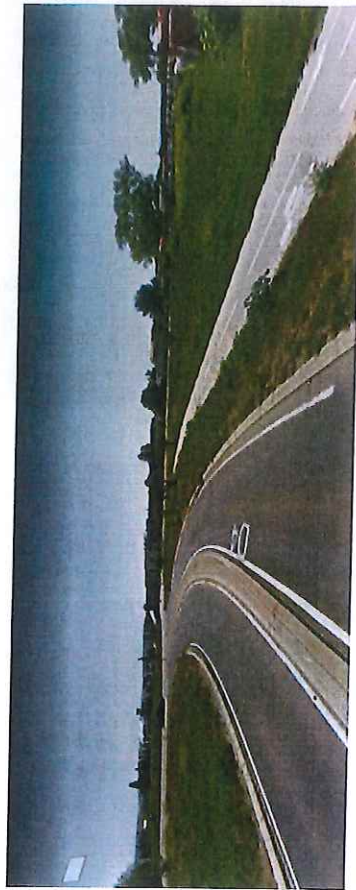
La piste cyclable autour du Collège de Montarnaud

Zoom sur quelques aménagements cyclables existants

- Bande cyclable le long de la N109 entre Gignac et Saint-André-de Sangonis



- Puis piste cyclable après le rond point entre la D4 et la N109



- Le long de la D32 qui relie Gignac à Aniane

- Collège de Montarnaud : desservi en pistes cyclables (dans le cadre du Schéma Départemental Cyclable qui prévoit la création d'un réseau de pistes cyclables dans un rayon de trois kilomètres autour des collèges).



- Aménagements entre Montarnaud et Saint-Paul-de-Valmalle et



- 10 circuits à vélo dans le cœur d'Hérault

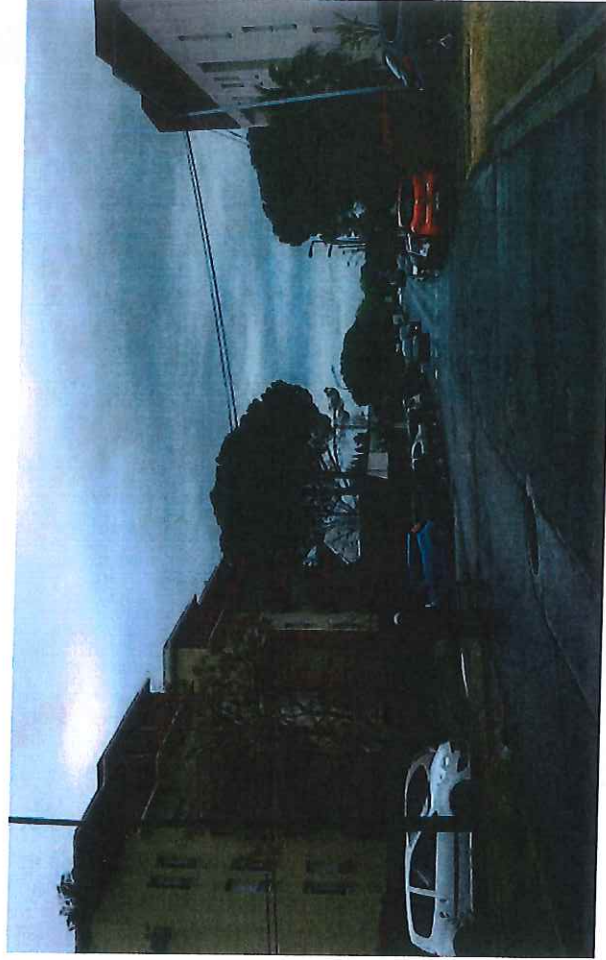
Aménagements cyclables/ zones 30/ zones de rencontre existantes

Zoom sur Lodève : (la zone 30 a également été renseignée sur umap)



Audit terrain

- Forte emprise de la voiture sur l'espace public dans les centres-bourgs
- Manque de cheminements piétons
- Discontinuité des aménagements cyclables existants
- Le sentiment d'insécurité a été souligné à plusieurs reprises quant à la pratique du vélo sur le territoire
- Des aménagements cyclables souvent sous dimensionnés (Ceyras, Gignac, etc.)



Synthèse des ateliers d'immersion – techniciens



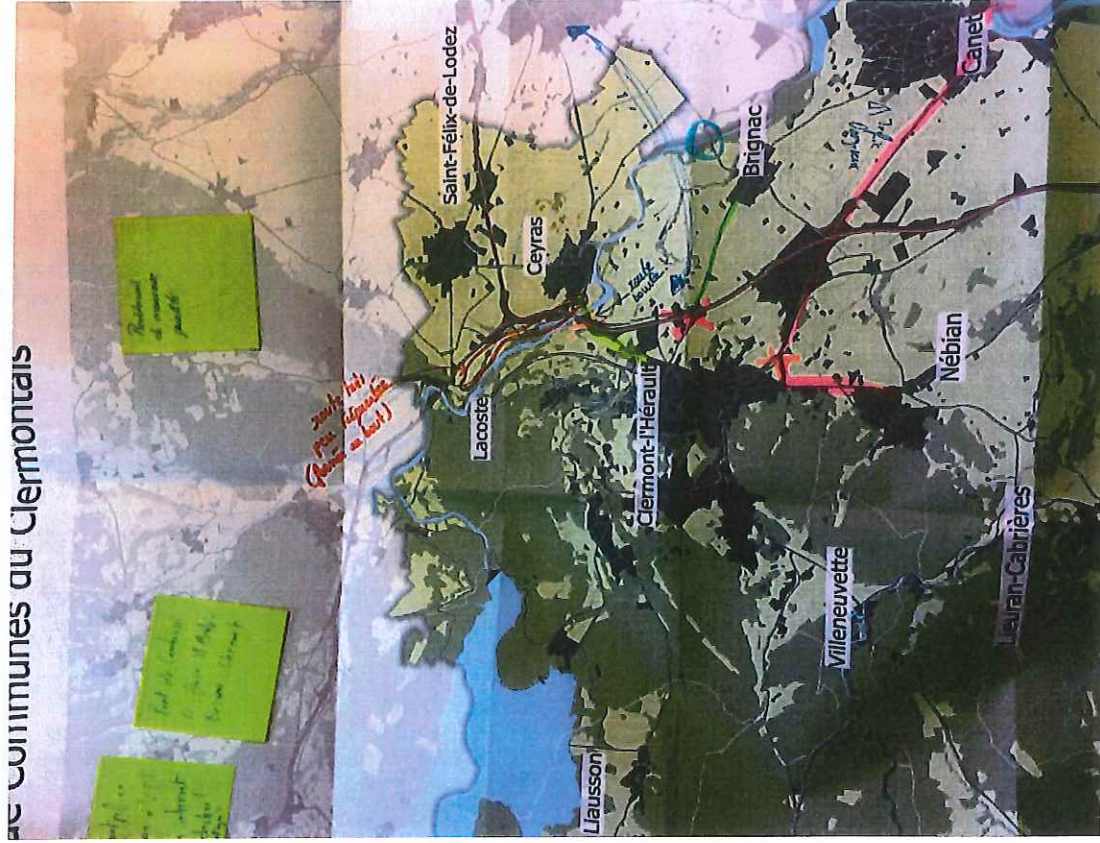
- Les axes prioritaires à développer :
 - La liaison Saint-Jean-de-Fos – Aniane – Gignac – Saint-André-de-Sangonis – Clermont
 - La connexion entre Clermont-l'Hérault, les Tannes Basses et le PEM
 - L'axe Clermont-l'Hérault – Brignac – Canet pour les flux domicile – travail
 - L'extension de la piste cyclable de Montarnaud jusqu'à l'aire de covoiturage de Saint-Paul-et-Valmalle
 - La liaison Clermont-L'Hérault – Lac du Salagou du département
 - La liaison par l'ancienne voie ferrée de Clermont-l'Hérault à Paulhan (long terme)
 - L'axe Plaisan – Pouzol – Gignac (long terme)

Synthèse des ateliers d'immersion – élus



- Les axes prioritaires à développer :
 - Les connexions centres-bourgs – périphéries
 - La liaison Aniane – Gignac – Saint-André-de-Sangonis – Clermont-l'Hérault
 - Développer en priorité les liaisons cyclables domicile – études pour les jeunes
 - La liaison Montarnaud – Vailhauquès – Pic-Saint-Loup (long terme)

Synthèse des ateliers d'immersion – acteurs de la société civile / associations



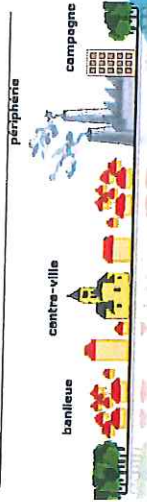
- Les axes prioritaires à développer :
 - La liaison Clermont-l'Hérault – Gignac – Aniane
 - Les liaisons entre les centres-bourgs et les périphéries
 - L'accès des établissements scolaire secondaires
 - Sur le plus long terme la réutilisation de l'ancienne voie ferrée sur l'axe Montarnaud – La Boissière – Aniane
- Les points durs du territoire selon les cyclistes :
 - La départementale D2 entre Canet et Clermont-l'Hérault
 - La départementale D609 entre Nébian et Clermont-l'Hérault
 - Le rond point entre la D609 et la D2
 - Le croisement entre la l'A75 et la D609
 - Le croisement entre l'A75 et la route de Brignac (D4)
 - Le pont de Canet
 - La RD32 : axe très accidentogène pour les cyclistes

Les axes ressortis prioritairement lors de cette semaine d'immersion – synthèse des trois ateliers

- La connexion entre les centres-bourgs et les périphéries
- La liaison Saint-Jean-de-Fos – Aniane – Gignac – Saint-André-de-Sangonis – Clermont
- La sécurisation des trajets vers les établissements scolaires
- La connexion entre les communes et les PEM / zones d'activités



3. Synthèse et enjeux



Enjeux

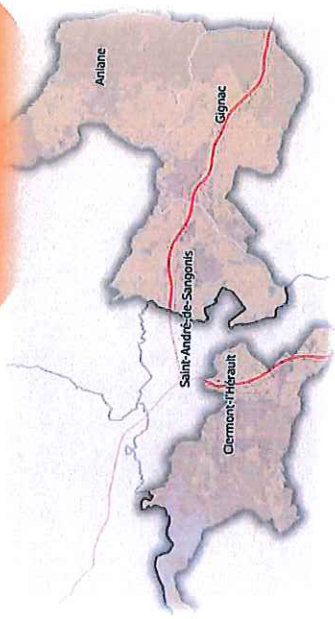
LES liaisons centres-bourgs / périphérie → accès aux services (commerces, administrations...), à la culture et à l'enseignement (collèges, lycées).

La création de liaisons intercommunales sur les anciennes voies ferrées ou en bordure du Canal de Gignac



ENJEUX

LA colonne vertébrale : Axe Aniane – Gignac - Saint André de Sangonis - Clermont- L'Hérault.

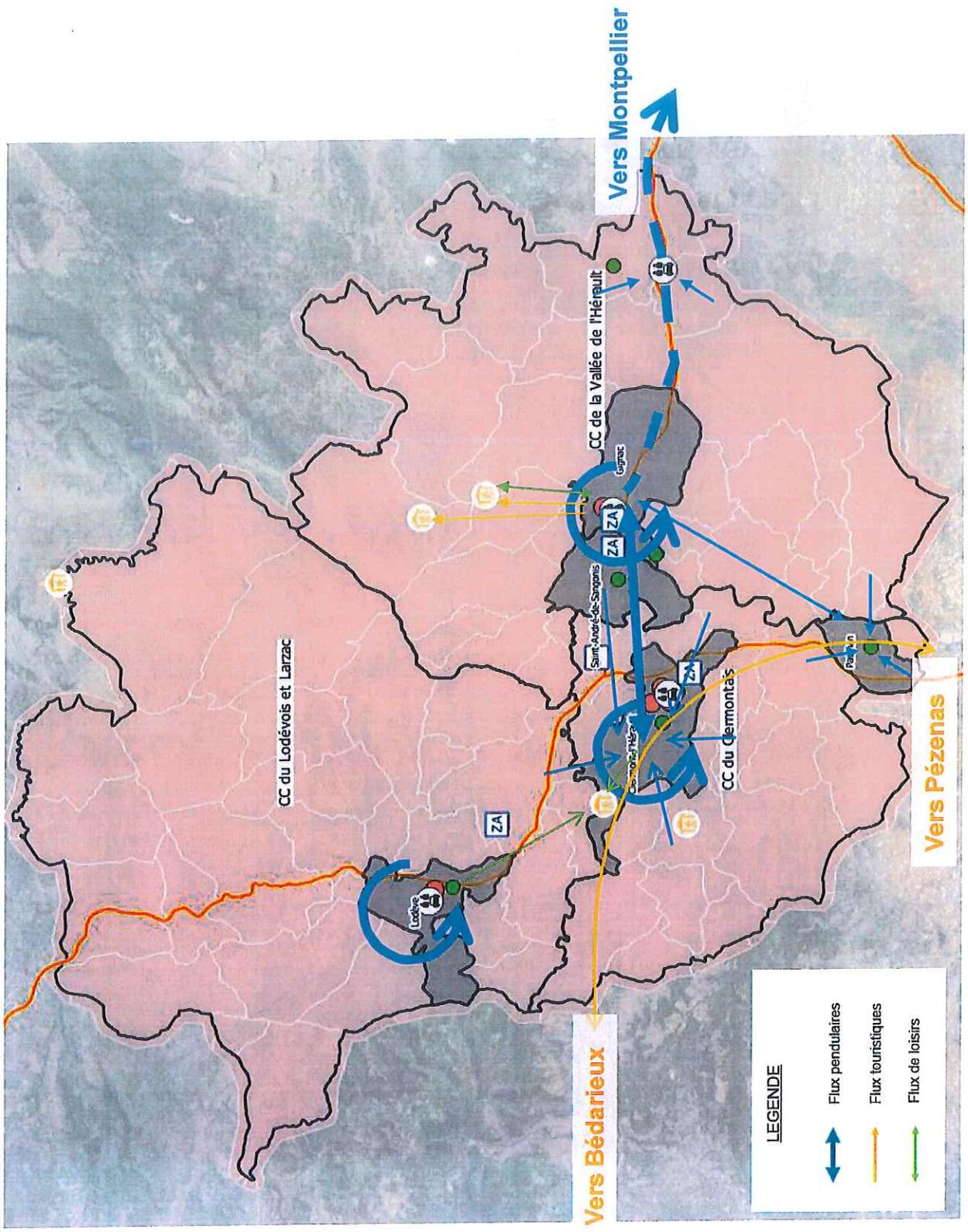


L'intermodalité (accès aux gares routières, PEM, aires de covoiturage).

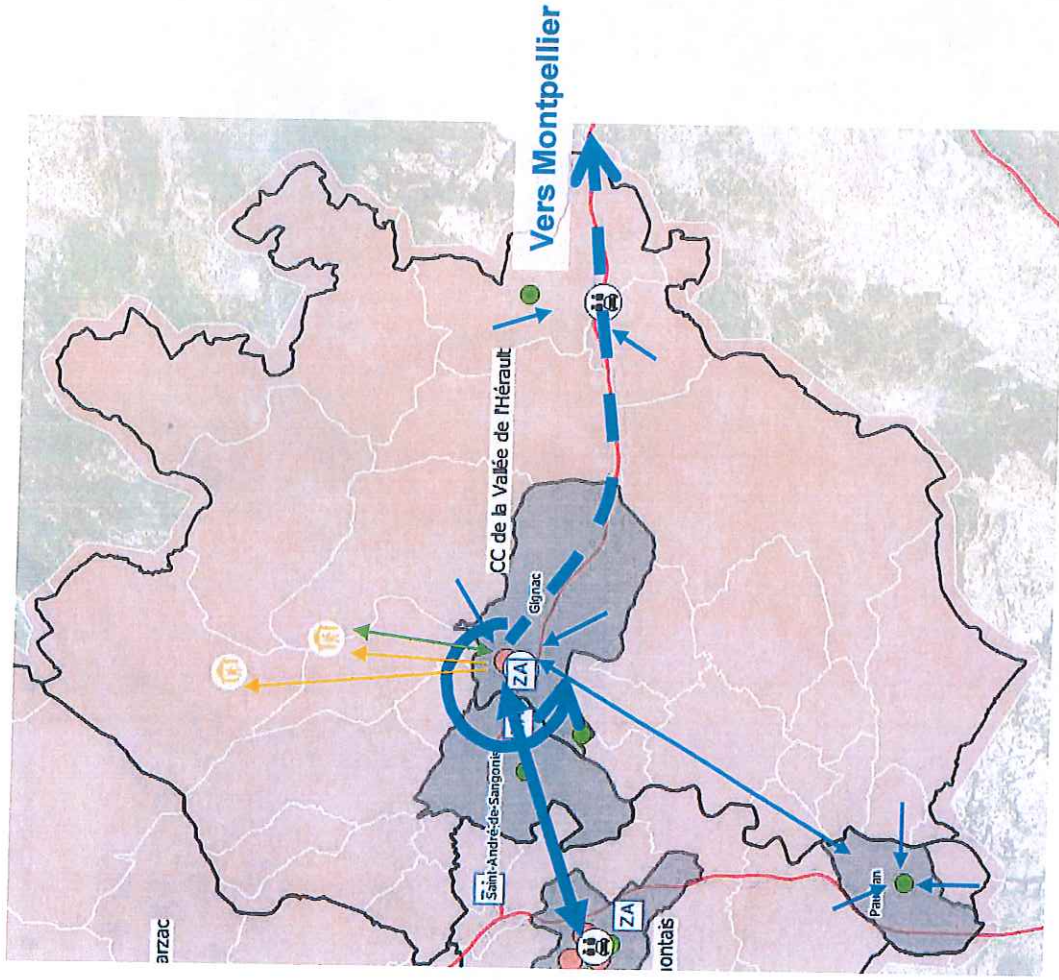


Le partage de l'espace public / de la voirie dans les centres bourg (aménagement des zones de rencontre dans les centre bourgs ...)





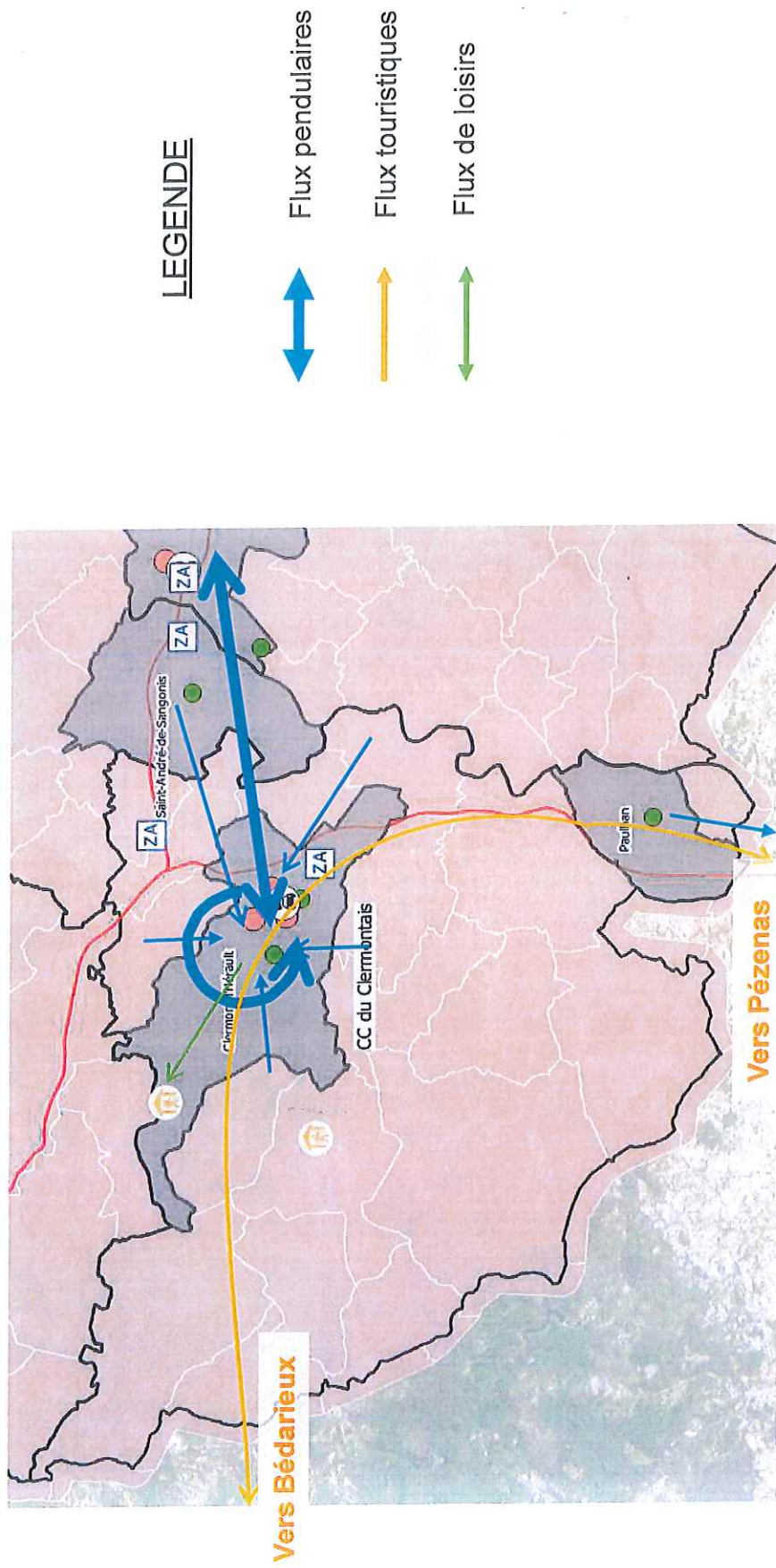
Synthèse des enjeux de liaison par public cible - Zoom CC Vallée de L'Hérault



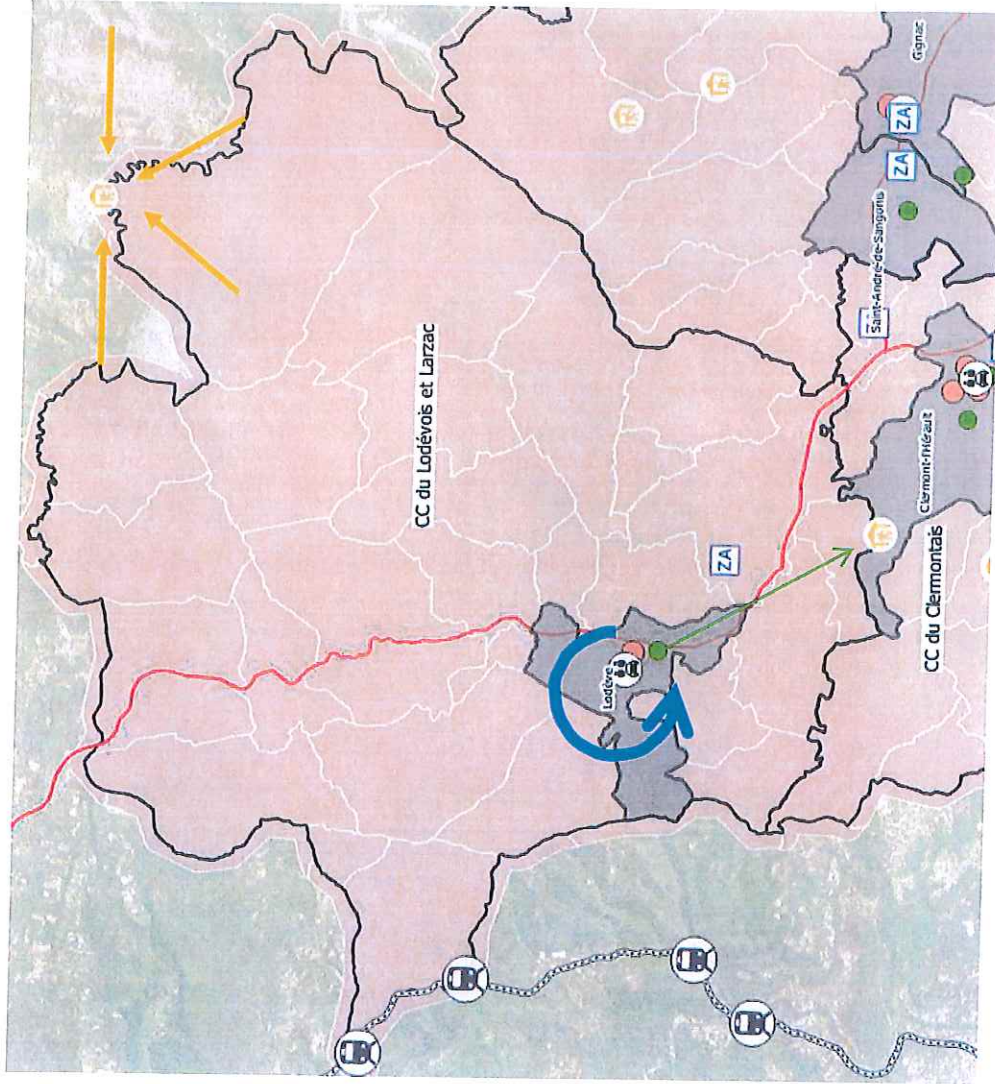
LEGENDE

- Flux pendulaires
- Flux touristiques
- Flux de loisirs

Synthèse des enjeux de liaison par public cible - Zoom CC du Clermontois



Synthèse des enjeux de liaison par public cible - Zoom CC du Lodévois et Larzac



LEGENDE

- Flux pendulaires
- Flux touristiques
- Flux de loisirs

Leviers d'actions mobilisables pour la mise en œuvre d'un réseau cyclable



La réglementation

Pour créer de nouvelles possibilités.



Les aménagements

Pour sécuriser et légitimer les déplacements à vélo.



Le jalonnement

Pour proposer aux cyclistes des itinéraires plus sûrs.



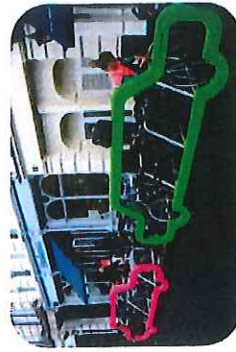
L'incitation financière

Pour encourager la pratique du vélo



L'entretien de l'existant

Pour maintenir la qualité des infrastructures



Le stationnement

Pour faciliter l'usage du vélo.



Les services

Pour compléter l'écosystème.



La communication

Pour donner l'exemple et encourager à l'adoption du vélo.



L'urbanisme

Pour veiller à l'intégration du vélo dans les projets d'aménagement



Le contrôle

Pour garantir le respect de la réglementation et à la sécurité des usagers

Merci pour votre attention

Document élaboré par :

Hindee GOURY, Corentin REY & Benoît GADIOLLET
Iter, coopérative de conseil en mobilités

18-20 Rue Claude Tillier, 75012 PARIS
T: 06 59 32 05 81
benoit.gadiollet@iternet.org

Document validé le 18/04/2019 par :

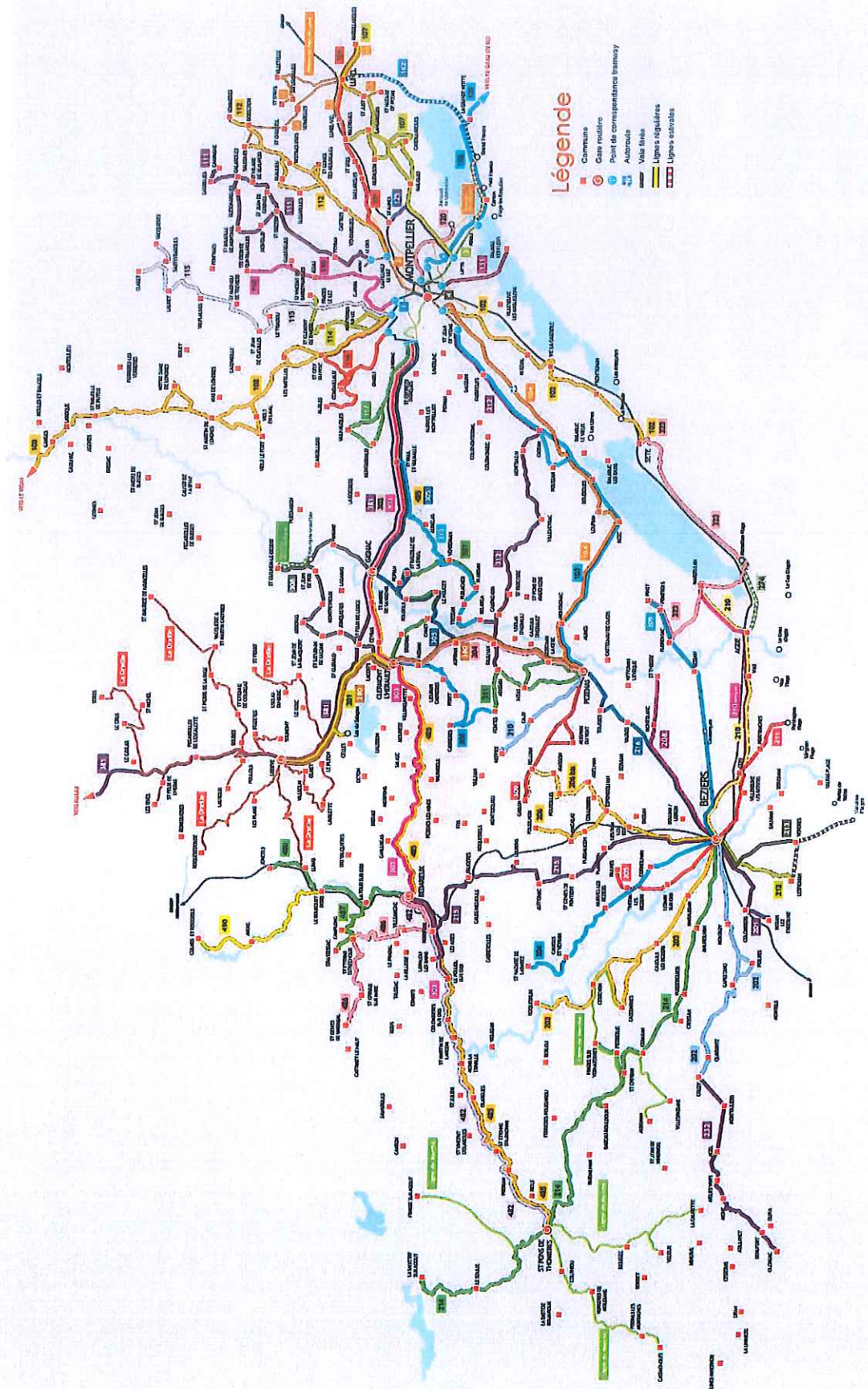
Benoît GADIOLLET
Iter, coopérative de conseil en mobilités

2 Rue d'Austerlitz, 31000 TOULOUSE
T: 07 84 94 22 47
benoit.gadiollet@iternet.org



ANNEXES

Plan complet du réseau Hérault Transport





Lodève, Sorbès, Le Cros, Le Caylar, Saint-Michel, Les Rives, Saint-Félix-de-l'Hérault, Pégarolles-de-l'Escalette, Lauroux, Poujols, Roqueredonde, Les Plans, Joncel, Lunas, Le Bousquet-d'Orb, Oimet-et-Villecun, Lavalette, Le Puech, Saint-Maurice-de-Navacelles, Saint-Pierre-de-la-Fage, Saint-Elienne-de-Gourgas, Vacquerie & Saint-Martin-de-Castries, Sobres, Fozzières, Soumont, Le Bosc, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Usclats-du-Bosc, Saint-Privat

Circule les mardis, jeudis et samedis sur réservation

Table with columns for day (Mardi, Jeudi, Samedi) and various destinations like USCLATS DU BOSQ, ST JEAN DE LA BLAQUIERE, etc., with corresponding departure times.

Réserver son transport

La veille avant 17 h, auprès de l'office de tourisme Lodévois & Larzac, téléphone 04 67 88 86 44. Vous recevrez une confirmation par téléphone avant 19 h, vous indiquant le lieu de prise en charge et l'heure exacte de passage du véhicule.

Tarifs du réseau La Draille
En vente auprès du conducteur

Ticket 1 voyage : 1,60 €
Ticket 10 voyages : 10 €

Tous les titres Hérault Transport sont valables sur le réseau Draille.

Respecté, en période scolaire la moitié des services vers les établissements de Lodève sont ouverts sans usagers avec la même tarification. Les horaires sont donnés à titre indicatif, la transporteur les de la confirmation de votre réservation vous indiquera les modalités de prise en charge.

Les horaires sont disponibles en gare routière, à l'office de Tourisme du Lodévois & Larzac et sur le site herault-transport.fr



Info clientèle 04 34 888 999
www.herault-transport.fr
info@herault-transport.fr

Office de Tourisme du Lodévois & Larzac
7 Place de l'Horloge
34193 Montpellier cedex 5 - Téléphone 04 34 888 999



Horaire navette interne de Clermont l'Hérault

Sens Béziers - Cœur de Ville - Les Tanes Basses - Salagou

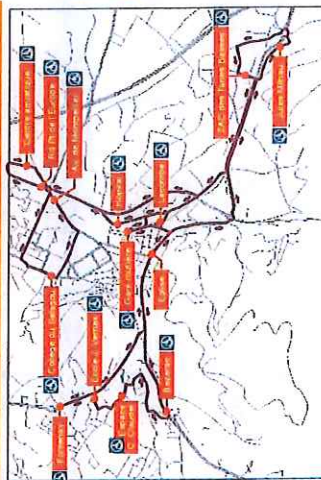
Table with columns for destination (Béziers, Espéranne, etc.) and times (Départ, Arrivée, etc.) for the Béziers - Cœur de Ville line.

Sens Salagou - Les Tanes Basses - Cœur de Ville - Béziers

Table with columns for destination (Hérault, Cœur de Ville, etc.) and times (Départ, Arrivée, etc.) for the Salagou - Les Tanes Basses line.

Abonnements
Hérault Transport acceptés
Billet en vente
à bord des cars

1,60 € le trajet
avec le billet 1 voyage
1 € le trajet
avec la carte 10 voyages



Horaires ligne 381 et 381 Express

Ne circule pas le 1er mai

Sens Montpellier - Montarnaud - Saint-Paul-et-Valmalle - Gignac - Saint-André-de-Sangonis - Ceyras - Le Bosc - Clermont-l'Hérault - Lodève - Pegarolles-de-l'Escalette - Le Caylar - La Couvertouirade - Hospitalet-du-Larzac - La Cavallerie - Millau

Lu : les lundis scolaires et jours de rentrée

L a S : ou lundi au samedi (sauf jours fériés)

Ve : les vendredis scolaires et veilles de vacances

Jours de circulation	Lu		L a S		L a S		L a S		L a S		L a S		L a S	
	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30
RENVOIS A CONSULTER														
MONTPELLIER														
MONTARNAUD														
ST PAUL-ET-VALMALLE														
GIGNAC														
ST ANDRE-DE-SANGONIS														
ST FELIX-DE-LODEZ														
CEYRAS														
LE BOSQ														
CLERMONT-L'HERAULT														
LODEVE														
PEGAROLLES-DE-LESCALETTE														
CAYLAR														
COUVERTOIRADE														
HOSPITALET-DU-LARZAC														
LA CAVALERIE														
MILLAU														

Jours de circulation	Ve		L a S		L a S		L a S		L a S		L a S		L a S	
	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30	06:30
RENVOIS A CONSULTER														
MONTPELLIER														
MONTARNAUD														
ST PAUL-ET-VALMALLE														
GIGNAC														
ST ANDRE-DE-SANGONIS														
ST FELIX-DE-LODEZ														
CEYRAS														
LE BOSQ														
CLERMONT-L'HERAULT														
LODEVE														
PEGAROLLES-DE-LESCALETTE														
CAYLAR														
COUVERTOIRADE														
HOSPITALET-DU-LARZAC														
LA CAVALERIE														
MILLAU														

[1] circule uniquement les dimanches et jours fériés pendant les vacances scolaires.
 [2] desservi à la demande auprès du conducteur.

Horaires ligne 381 et 381 Express

Ne circule pas le 1er mai

Sens Millau - La Cavalerie - Hôpital-du-Larzac - La Couvertorade - Le Caylar - Pegairolles-de-L'Escalette - Lodève - Le Bosc - Saint-Félix-de-Lodez - Saint-André-de-Sangonis - Gignac - Saint-Paul-et-Valmalle - Montarnaud - Montpellier

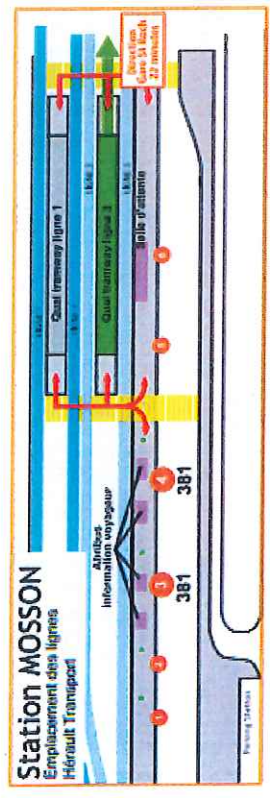
Lu : les lundis sociaux et jours de remise

La S : du lundi au samedi (sauf jours fériés)

Ve : les vendredis sociaux et veilles de vacances

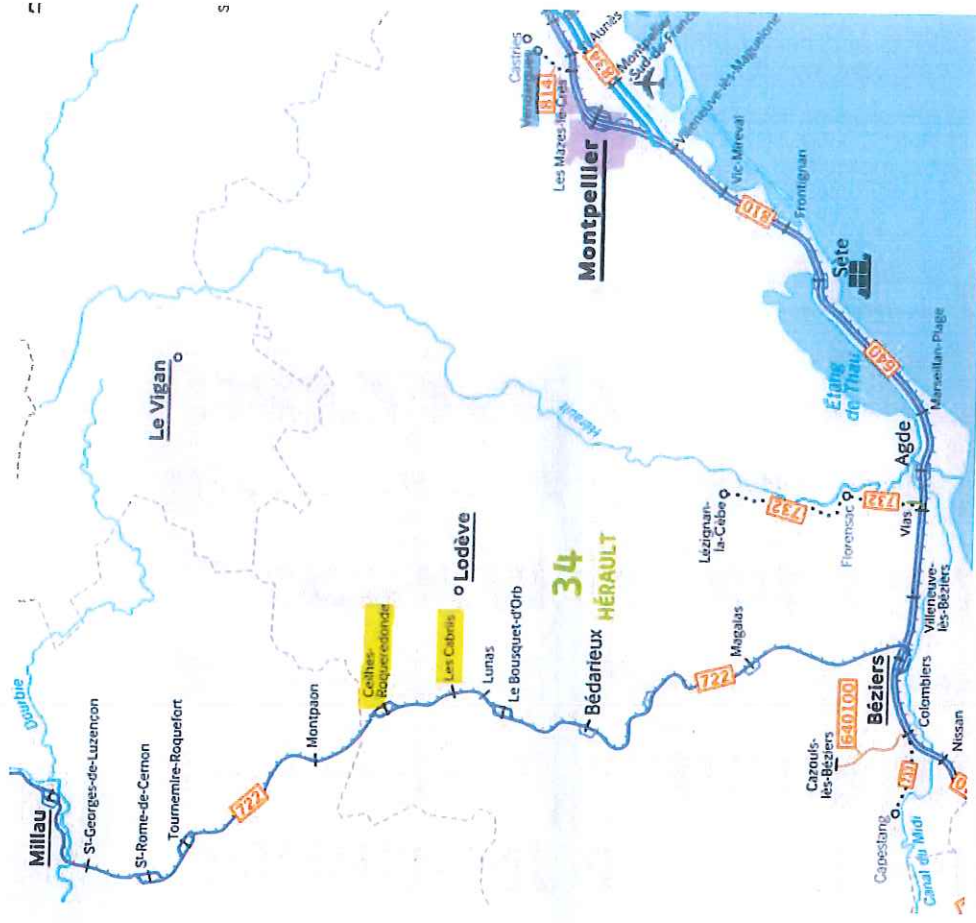
Jours de circulation	Lignes														
	Lu	La	S	La	S	La	S	La	S	La	S	La	S	La	S
MILLAU	05:20	05:55	06:55	08:40	10:00	11:45	14:05	15:10	17:10						
CAVALERIE	05:40	06:15	07:10	09:00	10:10	12:05	14:25	15:30							
HOSPITAL-DU-LARZAC	05:47	06:20	07:15	09:05	10:15	12:10	14:30	15:35							
COUVERTORADE	-	-	-	09:10	10:20	12:15	14:35	15:40							
CAYLAR	06:05	06:35	07:30	09:20	10:30	12:25	14:45	15:50	Express						
PEGAIROLLES-DE-LESCALETTE	-	-	07:05	09:30	10:40	12:35	14:55	16:00	Express						
LODEVE	06:25	07:05	08:00	10:00	11:10	13:05	15:25	16:30	Express						
BOSC	06:35	07:10	08:10	10:10	11:20	13:15	15:35	16:40	Express						
ST FELIX-DE-LODEZ	06:45	07:25	08:25	10:20	11:30	13:25	15:45	16:50	Express						
ST ANDRE-DE-SANGONIS	06:50	07:30	08:30	10:25	11:35	13:30	15:50	17:00	Express						
GIGNAC	-	07:40	08:40	10:30	11:40	13:30	15:45	16:55	Express						
ST PAUL-ET-VALMALLE	-	-	-	10:45	11:55	-	-	-	Express						
MONTARNAUD POLE ECHANGE ST PAUL ET VALMALLE	-	-	-	10:48	11:58	-	-	-	Express						
MONTPELLIER	07:20	08:10	09:05	11:00	12:10	13:55	16:15	17:20	Express						
MOSSON L1 - L3	-	-	-	11:30	12:40	14:25	16:40	17:50	Express						
GARE ST ROCH	-	-	-	11:55	13:05	14:50	17:05	18:15	Express						

Jours de circulation	Lignes														
	Vo	La	S	La	S	La	S	La	S	La	S	La	S	La	S
MILLAU	18:30	06:55	08:40	10:00	11:45	14:05	15:10	17:10	19:15						
CAVALERIE	18:50	07:10	09:00	10:10	12:05	14:25	15:30	17:30	19:35						
HOSPITAL-DU-LARZAC	18:55	07:15	09:05	10:15	12:10	14:30	15:35	17:35	19:40						
COUVERTORADE	-	-	-	09:10	10:20	12:15	14:35	15:40							
CAYLAR	19:10	07:30	08:30	10:20	11:30	13:25	15:45	16:50	Express						
PEGAIROLLES-DE-LESCALETTE	-	-	08:30	10:30	11:40	13:35	15:55	17:00	Express						
LODEVE	19:30	08:50	09:50	11:40	12:50	14:45	17:05	18:10	Express						
BOSC	19:40	09:00	10:00	11:50	13:00	14:55	17:15	18:20	Express						
ST FELIX-DE-LODEZ	19:50	09:10	10:10	12:00	13:10	15:05	17:25	18:30	Express						
ST ANDRE-DE-SANGONIS	19:55	09:15	10:15	12:05	13:15	15:10	17:30	18:35	Express						
GIGNAC	20:00	09:20	10:20	12:10	13:20	15:15	17:35	18:40	Express						
ST PAUL-ET-VALMALLE	20:15	09:30	10:30	12:20	13:30	15:25	17:45	18:50	Express						
MONTARNAUD POLE ECHANGE ST PAUL ET VALMALLE	20:18	09:33	10:33	12:23	13:33	15:28	17:48	18:53	Express						
MONTPELLIER	20:30	09:45	10:45	12:35	13:45	15:40	18:00	19:05	Express						
MOSSON L1 - L3	-	-	-	11:30	12:40	14:25	16:40	17:50	Express						
GARE ST ROCH	-	-	-	11:55	13:05	14:50	17:05	18:15	Express						



Offre TC (rabattement / intermodalité)

- Localisation des deux gares du territoire (sur la ligne Béziers – Millau) : **Gare Les Cabrils et Gare Ceilhes – Roqueronde**
 - Offre vers Bédarieux et Béziers: 2 allers (LàS) + 1 aller TLJ + 1 aller (V) + 1 aller (DJF) (Durée vers Bédarieux : 30min ; durée vers Béziers : 1h)
 - Offre vers Millau : 3 allers (1 LàS, 2 TLJ) (Durée : 1h)
 - Offre vers Clermont-Ferrand : 1 aller tous les jours (Durée : 5h25...)
- Navette interne de Clermont-L'hérault
- Navette gratuite
 - De Saint-Jean-de-Fos vers le Pont du Diable : 2 mois l'été
 - De la Maison du Grand Site (Pont du Diable) vers Saint-Guilhem-le-Désert : pendant les vacances scolaires
- Transport à la demande (TAD) : La Draille (cf Annexe)



Source : Réseau Ferré National de 2017

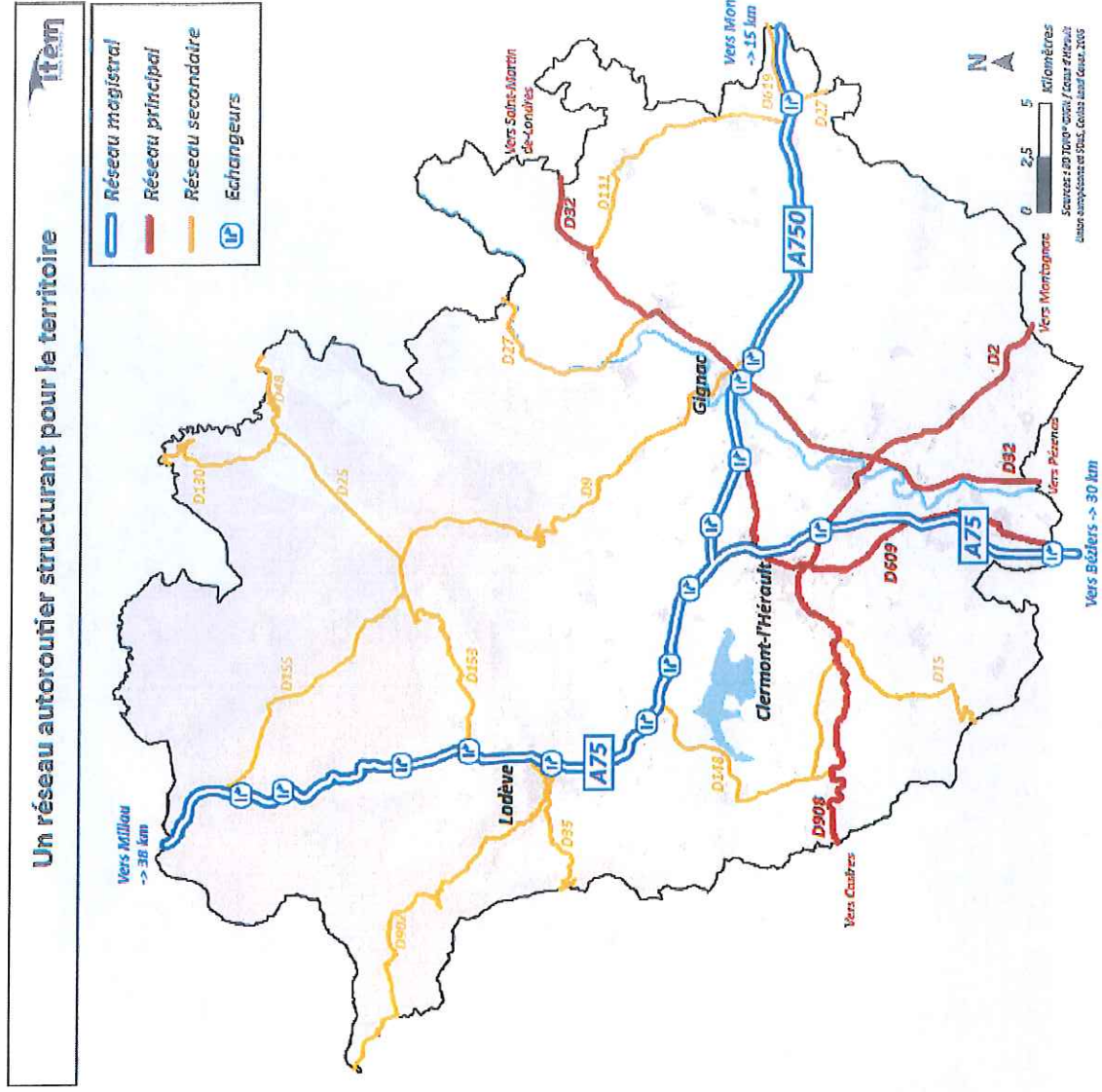
Desserte routière

Le territoire est organisé en étoile autour de deux axes routiers majeurs :

- L'A75 sur un axe nord-sud qui relie Béziers à Clermont-Ferrand ;
- L'A750 sur un axe est-ouest qui relie le Pays Cœur d'Hérault à Montpellier.

Ces deux axes se croisent au niveau de Ceyras sur la Communauté de Communes du Clermontois.

La majorité des accidents du Pays Cœur d'Hérault se situe au niveau de ces deux axes autoroutiers.



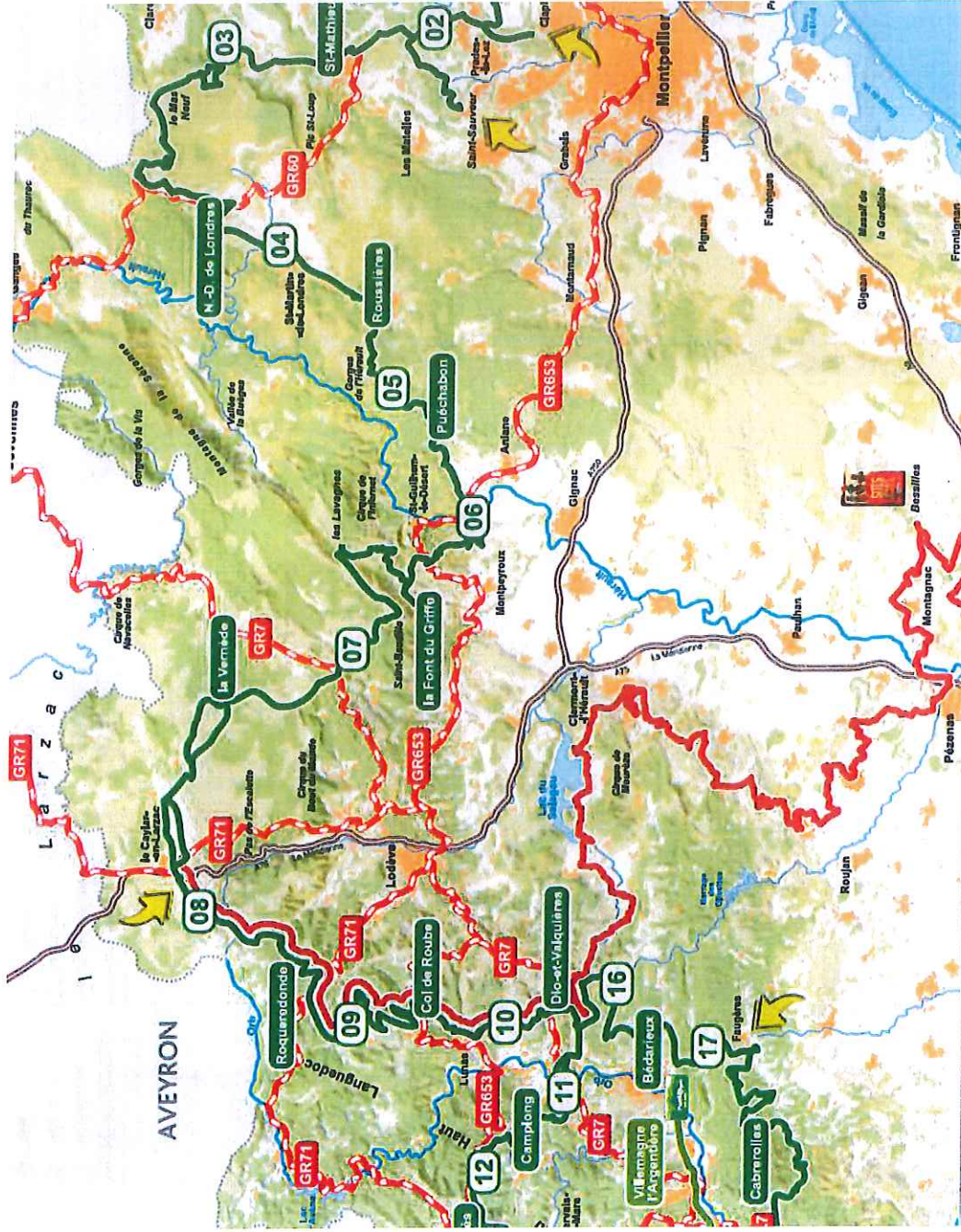
Source : étude mobilités Item, p.32, 2015

Aménagements cyclables existants ou en projet dans le département de l'Hérault



Ancien schéma modes doux du CD34 / En attente transmission nouveau schéma Hérault vélo

Réseau Vert 2015 pour les VTTistes



Réseau Vert®
(GT34, Grande Traversée
de l'Hérault)

Étape du Réseau Vert®

Voie Verte "Passa País"

Étape de la Voie Verte

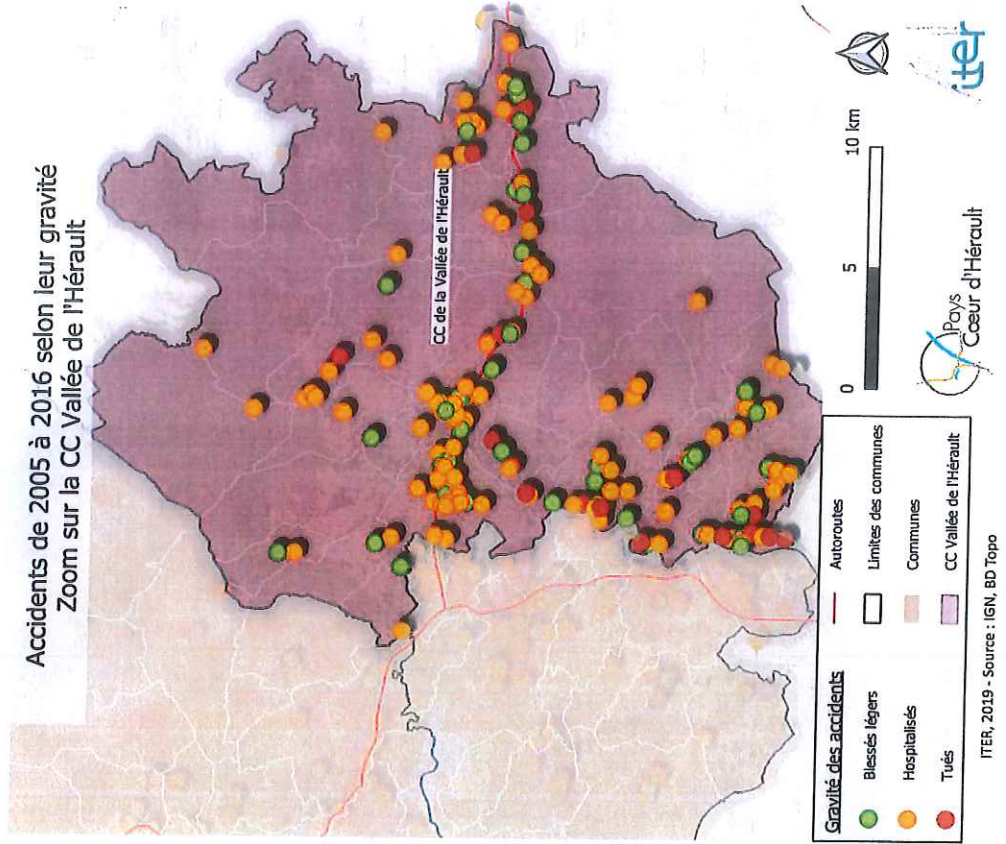
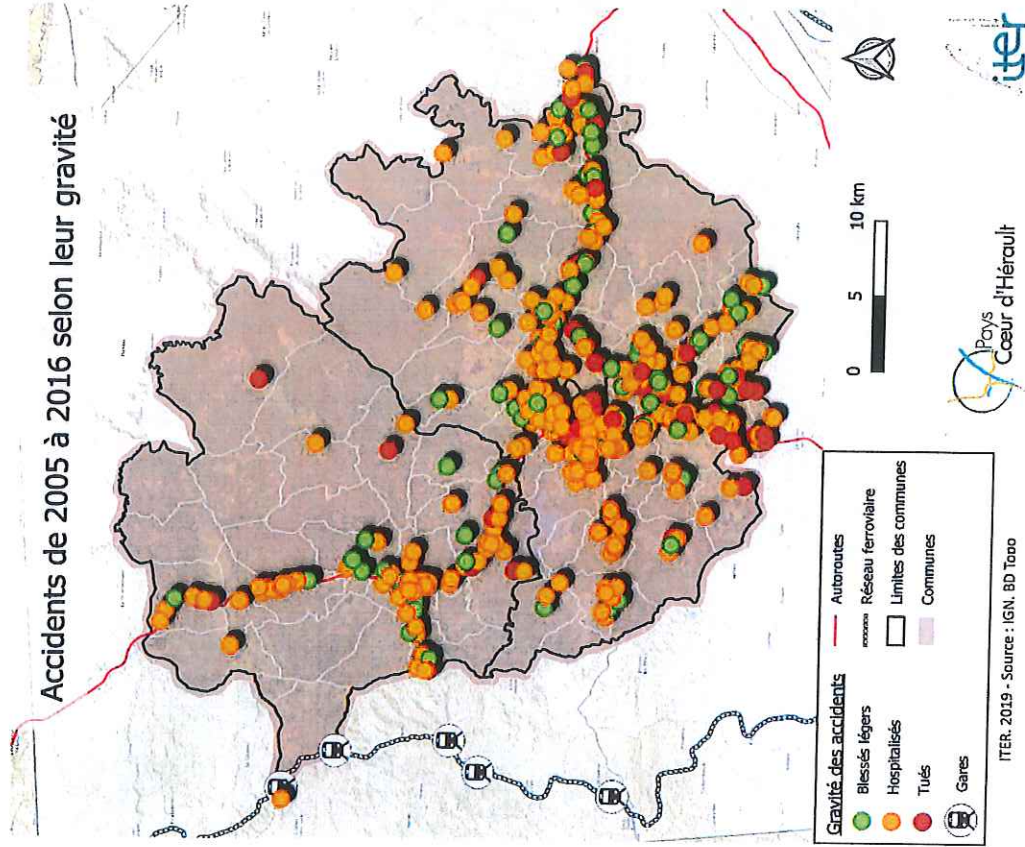
GR® - sentiers de
Grande Randonnée

Traversée
Larzac Méditerranée

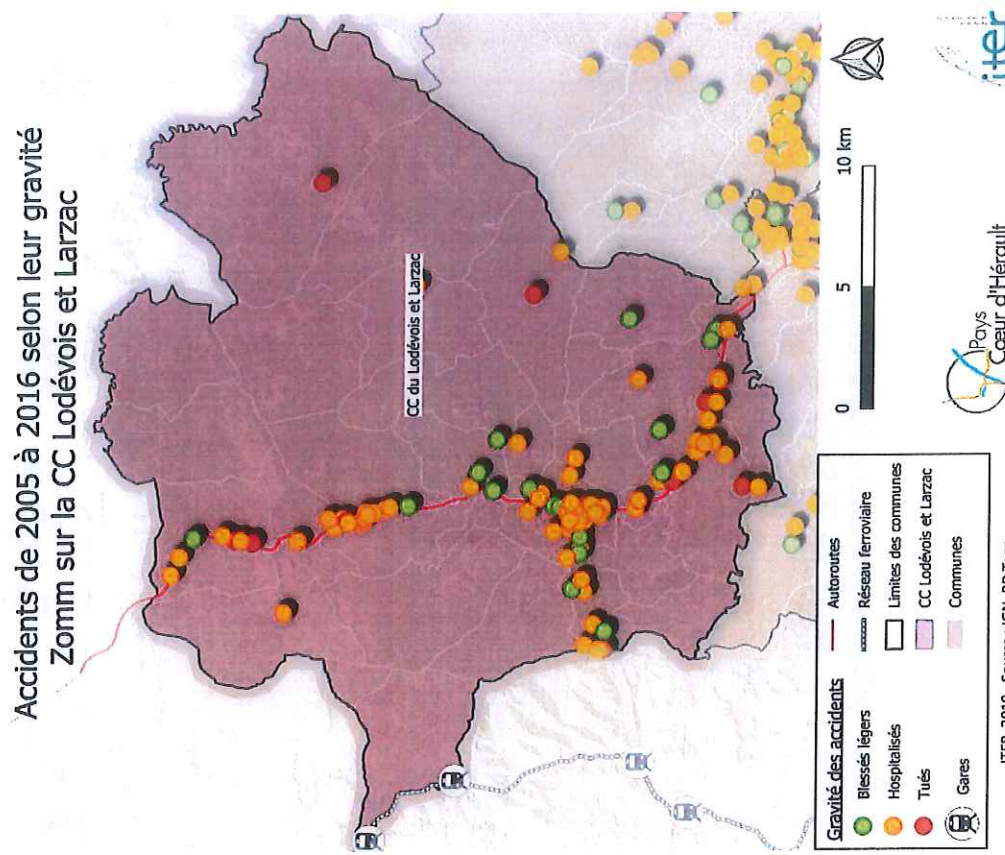
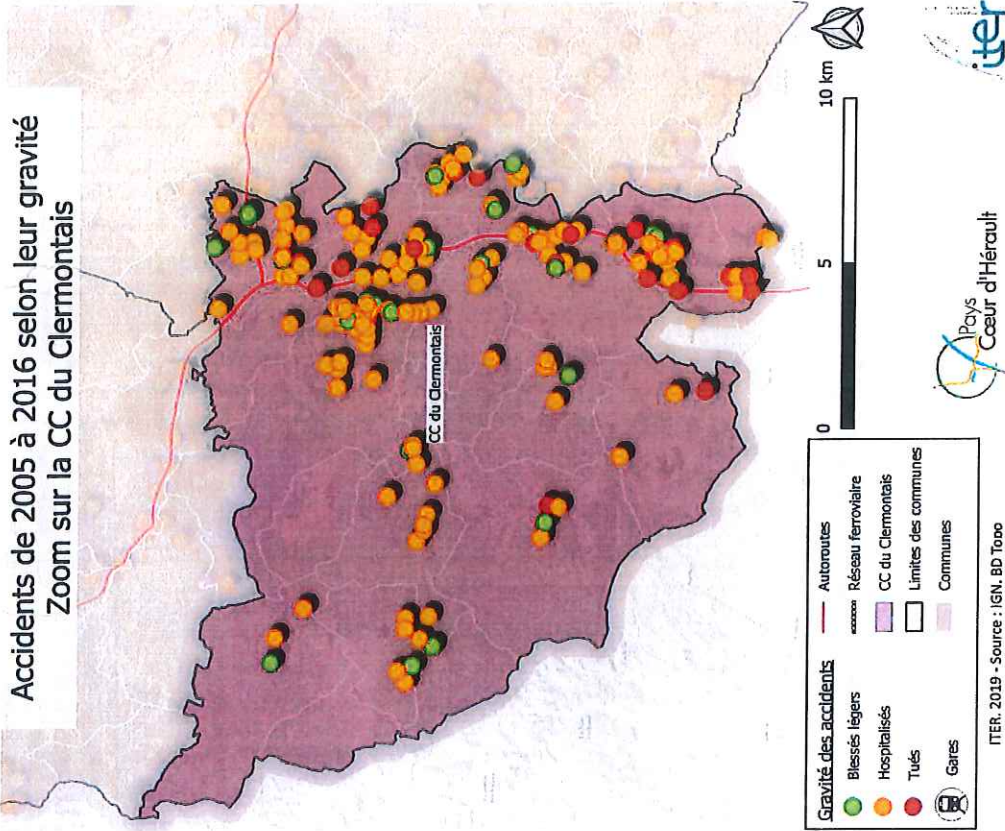
Entrée principale
sur le Réseau Vert®

Site VTT-FFC
Renseignements Réseau Vert®

Accidentologie - gravité

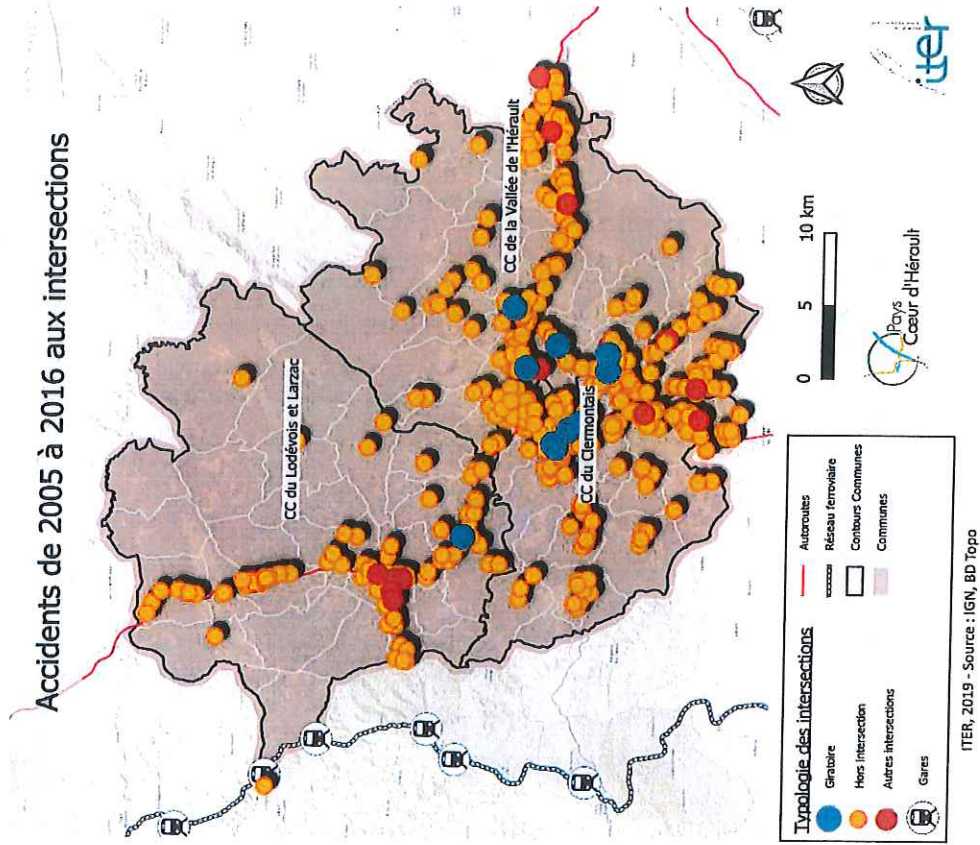


Accidentologie - gravité

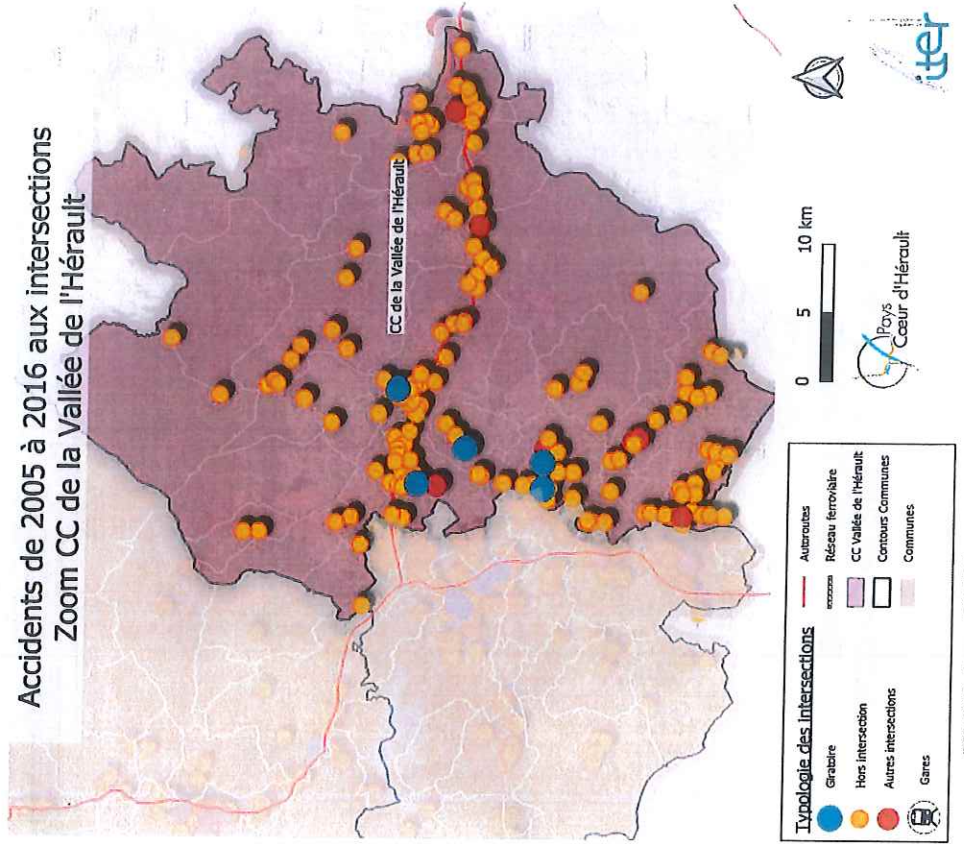


Accidentologie - intersections

Accidents de 2005 à 2016 aux intersections



Accidents de 2005 à 2016 aux intersections
Zoom CC de la Vallée de l'Hérault



Accidentologie - intersections

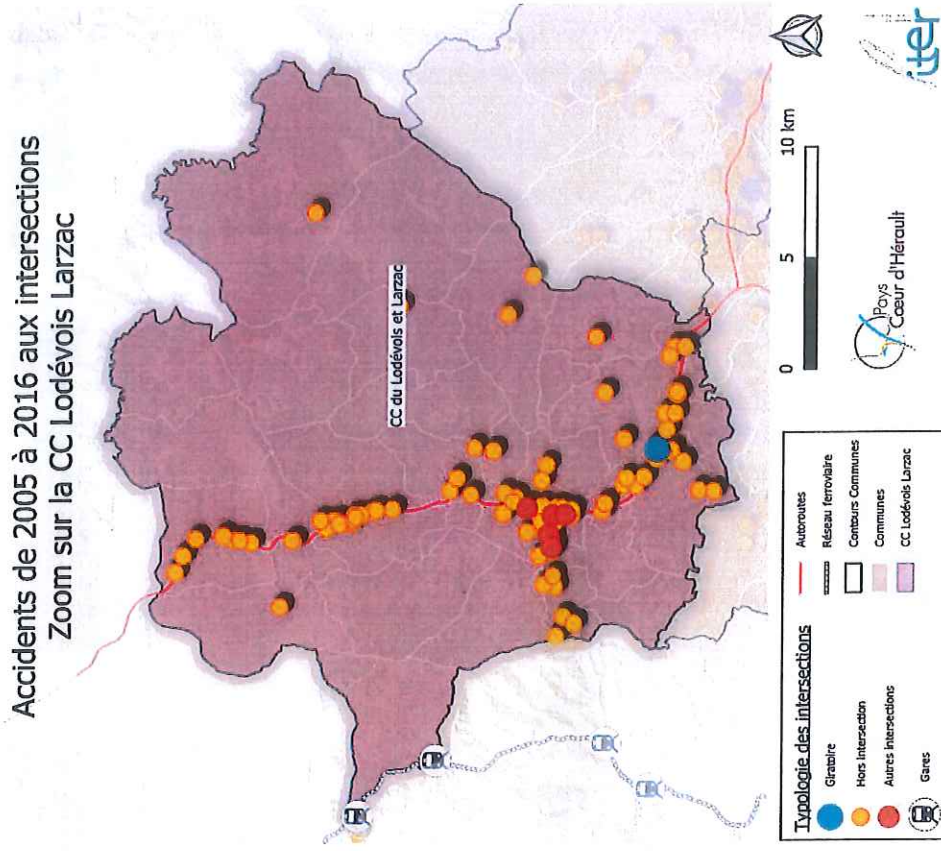
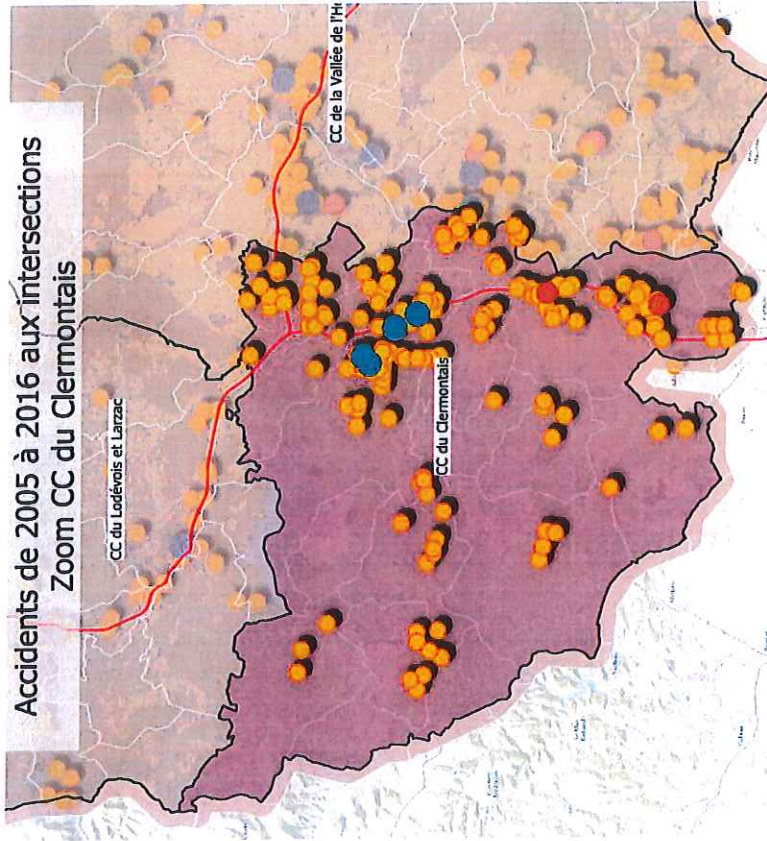


Schéma Directeur Cyclable du

Pays Cœur d'Hérault



Partenariats financiers :



Partenariats techniques :

Communauté de communes Vallée de l'Hérault, Communauté de communes du Lodévois et Larzac, Communauté de communes du Clermontois, Mairie de Lesève, Mairie de Clermont l'Hérault, Mairie de Saint André de Sangrois, Mairie de Sigaux, Mairie de Paulhan, Mairie de Pouzol, Mairie de Laussan, Région Occitanie, Département de l'Hérault, Mairie de Sérargat, Mairie de Saint Jean de Fos, Mairie de Montarnaud, Mairie des Nives, Mairie de Tressan, Mairie de Vendémian, Mairie de Villeneuve, Mairie de Le Pouéssat, Syndicat Mixte du Cirque de Navacelles, Oll Saint Guilhem - Vallée de L'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, Syndicat Mixte de Gestion du Salagon, DDTM 34, Hérault Tourisme,